

AFFAIRES

André Caillé n'en démord pas

André Caillé n'en démord pas. Le p.-d.g. d'Hydro-Québec multiplie les rencontres ces jours-ci avec cadres, représentants syndicaux et employés afin de mieux préciser ce qu'il entend retenir comme plan de match pour les prochaines années. Le thème central, qui sous-tend la venue de M. Caillé à la tête d'Hydro, demeure le suivant: si Hydro-Québec veut conserver son rôle de levier et de créateur de richesse pour l'économie québécoise, la croissance passe par l'international et par une action dynamique face à la libéralisation du marché nord-américain de l'énergie.

Présentant une série d'acétates, André Caillé passe des atouts d'Hydro-Québec — dont celui d'être le producteur affichant les coûts parmi les plus bas en Amérique du Nord — à la stagnation de la demande au Québec; de l'appétit d'un gouvernement aux coffres dégarnis au fort potentiel de croissance sur la scène internationale. Sans oublier cet objectif de doublement des profits sans hausse de tarifs ni compressions additionnelles.

André Caillé résume ainsi son mandat: «Nous sommes là pour créer de la richesse. Il reviendra aux élus la tâche de la redistribuer.»

Il y a, certes, un risque à s'ouvrir ainsi aux règles du jeu des Américains. On l'a vu dans la téléphonie. Le bris du monopole de Bell et consorts dans l'interurbain a eu ceci de désastreux qu'il a forcé Bell, affaiblie, à se défendre contre les géants américains sur son propre marché. Le modèle canadien — qui repose sur l'interfinancement entre, d'une part, l'interurbain et le service local et, d'autre part, entre les régions peuplées et celles à faible densité de population — a éclaté, conduisant à des mises à pied massives et à une hausse rapide des tarifs du service local au prix d'une baisse abrupte du prix de l'interurbain au seul bénéfice des grands utilisateurs. Et l'on permettait à des AT&T et compagnie de pratiquer leur propre interfinancement transfrontalier.

Mais Hydro-Québec fait le pari que dans le domaine énergétique, que dans ce nouvel environnement de libéralisation du transport et du marché de gros, elle saura inverser les choses et se faire craindre sur le marché international tout en protégeant ses acquis au Québec. Son efficacité et ses faibles coûts de production sont, dans ses livres, les garants dans cette équation. C'est ce pari, calculé, du repli sur soi, d'une évolution en vase clos dans un marché stagnant.

Dans sa présentation aux employés, le p.-d.g. recruté chez Gaz Métropolitain invite donc tous et chacun à mettre le cap sur la croissance. On vise, ni plus ni moins, à doubler les ventes, à écouler au moins 40 térawatts/heure additionnels d'ici 2005. Et à doubler le bénéfice net. Il était de 390 millions en 1995 et de 520 millions l'an dernier. Il sera à un peu plus de 700 millions cette année et il doit rapidement franchir le cap du milliard. «Sans hausse de tarifs, ni compressions» additionnelles, promet-on.

Les atouts d'Hydro

La fontaine de jouvence, ce marché de 55 milliards par année dans le Nord-Est américain? Un seul petit 1 % de ce marché représente des revenus de 550 millions, des revenus qui s'inscrivent, pour beaucoup, directement à la dernière ligne de l'état des résultats. La façon de s'y abreuver? En misant sur les atouts d'Hydro-Québec: «Les coûts de production les plus bas, une capacité de stockage, une énergie verte renouvelable, un savoir-faire reconnu.»

La société d'État, avec son coût de production moyen de 3,6 cents du kWh, vise une région où les coûts sont, selon ses calculs, supérieurs à 9 ¢ du kWh. Et elle table sur un marché, mondial, voué à une croissance devant osciller entre 5 et 10 % par année, ce qui contraste avec la stagnation anticipée au Québec. Pour y parvenir, développement des sources d'approvisionnement et élargissement des marchés sont au menu. On parle, ici, de parachèvement du parc hydroélectrique québécois, dont le potentiel additionnel est évalué à six milliards, mais aussi d'achat-stockage et de production thermique, dans le respect des balises économiques, environnementales et de bon voisinage. On pense, à la direction d'Hydro, à des projets, des petits projets, dont le coût est inférieur à 3 ¢ du kWh. Et on pense aussi à la convergence, ce qui peut s'illustrer par cette percée rapide d'Hydro dans l'actionnariat de Noverco (Gaz Métropolitain) ou encore dans IPL (Consumers Gaz), et la multiplication des partenariats.

Le tout doit être complété par la contribution de nouveaux services, tels le transport d'énergie produite par d'autres, l'efficacité énergétique, le développement du potentiel commercial de son infrastructure de télécommunications et de ses projets de recherche.

Ce discours, André Caillé le reprend et le répète aux membres de son personnel depuis une semaine maintenant. A ses dénieurs (pour ne pas utiliser l'expression «gérants d'estrade») et à ceux qui ne partagent pas cette approche, il donne rendez-vous devant la Régie de l'énergie.

Les banques de Montréal et Scotia enregistrent des profits sans précédent

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Les banques ont maintenu le cap sur les bénéfices records. Du moins, deux d'entre elles, la Banque de Montréal et la Scotia, ont dégagé des croissances respectives de 24 % et de 40 % à ce chapitre au troisième trimestre, transportées par leur diversification internationale, par l'éveil des consommateurs, par la faiblesse des taux d'intérêt et par la flambée des cours boursiers.

La Banque de Montréal, pour une, a réalisé un bénéfice net de 372 millions au troisième trimestre clos le 31 juillet dernier, soit 24 % de plus que les 300 millions du trimestre correspondant de 1996. Par action, il est passé de 1,09 \$ à 1,34 \$, permettant au rendement de l'avoir des actionnaires d'atteindre les 19,1 %, contre 17,3 % un an plus tôt.

Ce faisant, la Banque de Montréal a franchi la barre du milliard de bénéfice net, et ce, après neuf mois seulement. Cette donnée se lit à 1,01 milliard, ou à 3,64 \$ par action, en hausse de 15 % sur le bénéfice de 877 millions (3,15 \$ l'action) comptabilisé après neuf mois en 1996. Pour ces périodes, le rendement de l'avoir des actionnaires s'est établi à 18 % et à 17,3 % respectivement.

«L'économie nord-américaine connaît la plus forte croissance soutenue de la décennie, et cette vigueur a contribué à améliorer les solides résultats de la banque», a résumé le président du conseil et chef de la direction, Matthew Barrett. Il s'est empressé d'ajouter que durant les trois premiers trimestres de l'exercice, la banque avait versé à l'État 972 millions en impôts et autres charges, soit 48 % de son revenu avant impôts et charges fiscales. «Les salaires et avantages payés aux

employés se chiffrent à 1,9 milliard, comparativement à 1,6 milliard en 1996.» La Banque de Montréal a également fait ressortir qu'après les neuf premiers mois de l'exercice 1997, le revenu net réalisé à l'extérieur du Canada atteignait les 521 millions, soit près de 52 % du revenu net total. Cette proportion se situait à 47 % en 1996.

L'institution bancaire, qui coiffait un actif de 198,2 milliards au 31 juillet dernier, a donc applaudi la justesse de ses investissements effectués au cours des dernières années au chapitre des services de trésorerie, des services bancaires et des réseaux de distribution complémentaires, qui viennent s'ajouter aux avantages de la diversification géographique et sectorielle. «D'autre part, le bas niveau des taux d'intérêt et d'inflation, conjugué à la baisse du chômage, incite les consommateurs à acheter des biens durables, y compris des maisons, ce qui stimule la croissance de secteurs clés comme celui des prêts hypothécaires à l'habitation. Les services bancaires d'investissement et les activités de courtage (en valeurs mobilières) ont également bénéficié de ce climat économique favorable», a renchéri M. Barrett.

A la fin du troisième trimestre, le solde net des prêts et acceptations douteux avait diminué de 743 millions pour s'établir à un niveau créditeur de 254 millions. La banque a toutefois maintenu ses provisions pour créances irrécouvrables du présent exercice à 275 millions.

Banque Scotia

La Banque Scotia, pour sa part, a fait état hier d'un bénéfice net de 384 millions pour le trimestre terminé le 31 juillet 1997, en hausse de 40 % sur celui de 275 millions du même trimestre de l'an dernier. Le revenu net par action est passé

de 1,04 \$ à 1,51 \$. La banque impute en partie ce résultat à des gains de 170 millions provenant de la vente de valeurs mobilières du portefeuille de placement.

Au terme des neuf premiers mois, la Scotia se retrouve avec un bénéfice net de 981 millions (3,81 \$ par action), en hausse de 25 % par rapport à la même période de 1996. Le rendement des capitaux propres est passé de 15,7 % à 17,9 %.

La Scotia, qui chapeautait un actif de 181,7 milliards au 31 juillet dernier, a été particulièrement active au chapitre des transactions. Elle a complété la vente de ses services aux caisses de retraite et de dépositaire institutionnel. A cela se sont ajoutées la vente de la majorité du portefeuille de services financiers aux détaillants et celle de sa participation dans Montrusco. Elle a également amorcé le processus d'achat, pour 1,2 milliard, de l'ensemble des actions ordinaires de Trustco National.

Faisant ressortir la qualité de son crédit, «qui demeure au meilleur niveau de la décennie», sa provision spécifique pour pertes sur prêts, fixée à 355 millions, est demeurée inchangée par rapport au trimestre précédent. Au 31 juillet dernier, l'encours net des prêts douteux de la Scotia se situait à 446 millions, comparativement à 364 millions au trimestre précédent, «cette progression étant attribuable pour l'essentiel au compte d'une grande entreprise américaine». La provision générale de la banque demeure à 500 millions, «l'une des plus élevées des banques canadiennes».

Enfin, la Scotia a souligné que la valeur au marché de son portefeuille de valeurs mobilières, qui se chiffrait à 26 milliards au 31 juillet, faisait ressortir un important excédent de 665 millions à la fin du troisième trimestre.

Le Fonds d'indemnisation du courtage immobilier

Un abri contre les fraudes immobilières

Plusieurs mécanismes assurent la protection des consommateurs

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Bien que la profession des courtiers et des agents immobiliers soit autoréglementée, les consommateurs à la recherche d'une maison ou d'un immeuble commercial ne sont pas pour autant à l'abri des fraudes immobilières.

La Loi sur le courtage immobilier et la réglementation qui en découle assurent généralement aux consommateurs québécois un service de qualité, du moins selon les règles de l'art. Le Québec fait d'ailleurs figure de pionnier dans ce domaine puisqu'il est l'une des premières provinces canadiennes à s'être doté d'un système d'autoréglementation et d'autodiscipline. La structure de contrôle de la profession s'apparente à celle des ordres professionnels.

Par ailleurs, plusieurs mécanismes assurent la protection des consommateurs. *Primo*, le comité de discipline de l'Association des courtiers et des agents immobiliers du Québec (ACAIQ), devant lequel peuvent être appelés à comparaître les courtiers ou agents immobiliers qui n'agiraient pas conformément à la Loi et aux règles de la profession. *Secundo*, l'assurance-responsabilité professionnelle, à laquelle doit souscrire le courtier immobilier agréé afin de se prémunir contre les conséquences pécuniaires des fautes, des erreurs, des négligences ou des omissions qu'il pourrait commettre et qui offre une garantie supplémentaire au consommateur dans l'éventualité d'une réclamation. *Tertio*, le Fonds d'indemnisation du courtage immobilier, qui a le pouvoir d'indemniser le consommateur dans l'éventualité d'une fraude dont il serait victime.

Ce fonds fête d'ailleurs son dixième anniversaire cette année. Constitué en vertu de la Loi sur le courtage immobilier, le Fonds d'indemnisation du courtage immobilier est placé sous l'autorité du ministre des Finances du Québec. Il est administré par un conseil d'administration composé de sept membres nommés par Québec, dont deux sont des représentants du gouvernement, le reste étant des courtiers ou des agents immobiliers.

Objectif du Fonds d'indemnisation

Tel que mentionné, le Fonds a le devoir d'administrer les sommes qui y sont déposées afin de garantir la responsabilité d'un courtier ou d'un agent immobilier en cas de fraude, d'une opération malhonnête ou



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Fonds d'indemnisation du courtage immobilier a le pouvoir d'indemniser le consommateur dans l'éventualité d'une fraude dont il serait victime.

d'un détournement de fonds ou d'autres biens qui, en application de la Loi sur le courtage immobilier, doivent être déposés dans un compte en fidéicommis.

Le Fonds assure son financement notamment grâce aux cotisations versées par les membres de l'Association des courtiers et des agents immobiliers. Il bénéficie d'un

fonds de roulement de plus de trois millions de dollars et offre une couverture maximale de 15 000 \$ pour chaque opération de courtage immobilier pouvant faire l'objet d'une demande d'indemnisation.

Mais selon le président du conseil d'administration du Fonds, Clément Depelteau, il ne faut pas s'y méprendre: seules les personnes qui ont eu recours aux services d'un courtier ou d'un agent détenant un certificat de courtage immobilier peuvent être dédommagées par le Fonds. «Ceux qui ont fait affaire avec des courtiers ou des agents immobiliers sans permis ne sont pas couverts par le Fonds», dira-t-il lors d'une entrevue accordée au Devoir.

Selon lui, malgré quelques cas notoires, on ne peut pas dire qu'il y a un problème majeur de fraudes dans l'industrie du courtage immobilier au Québec. «Aucun secteur d'activité, aussi réglementé soit-il, n'est à l'abri des fraudes, lance-t-il. Mais notre industrie n'est pas plus touchée qu'une autre.» L'an dernier, le conseil d'administration a eu à étudier 22 demandes d'indemnisation. De ce nombre, sept ont été rejetées. La grande partie de ces rejets, explique M. Depelteau, est attribuable au fait que ces demandes n'étaient pas des demandes d'indemnisation mais plutôt des demandes de dommages-intérêts, un domaine relevant des tribunaux civils.

Par exemple, une demande a été refusée car l'intermédiaire ne détenait pas de certificat de courtage immobilier, ce qui exclut tout recours au Fonds d'indemnisation, comme l'expliquait plus haut M. Depelteau. Un autre exemple, celui d'une demande qui a été rejetée car le requérant a pu récupérer la totalité de son dépôt — quoique quelques années plus tard — en obtenant gain de cause devant les tribunaux.

Pour accroître le rendement du Fonds, le conseil d'administration a décidé de faire des placements mais en s'assurant de conserver tout de même un fonds de roulement minimal de 500 000 \$, et ce, conformément aux dispositions de la Loi sur le courtage immobilier. Le conseil d'administration a opté pour une stratégie d'investissement par laquelle le portefeuille du Fonds est segmenté en blocs de 20 % qui sont investis dans des catégories de placements à échéances variables.

Chaque année, pendant les cinq prochaines années, a expliqué M. Depelteau, le conseil d'administration veillera à réinvestir, «aux meilleures conditions» du marché, 20 % de l'ensemble des placements du Fonds.

Ne manquez pas notre cahier spécial

Tombée publicitaire: le mercredi 27 août 1997

LE DEVOIR

tout sur la vie privée...
publié le 6 septembre prochain!

ÉCONOMIE

Enquête de Statistique Canada

Le revenu des familles à soutien unique a baissé de plus de 10 % en six ans

Les familles où les deux conjoints travaillent demeurent la norme

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — La majorité des familles canadiennes sont formées de deux conjoints qui travaillent, a constaté Statistique Canada.

Selon l'organisme fédéral, qui rendait publiques hier de nouvelles données à ce sujet, les deux conjoints travaillaient dans 60,5 % des cas de familles à deux conjoints, en 1995. Cette proportion était la même que l'année précédente mais inférieure à celle de 62,7 % observée en 1989, alors que le revenu familial canadien a atteint un sommet. Il y a

deux ans, le revenu moyen avant impôt des familles comptant deux soutiens, une fois ajusté afin de tenir compte de l'inflation, atteignait 68 946 \$, presque la même chose qu'en 1989. Toujours en 1995, le revenu moyen des familles à soutien unique était de 49 956 \$, avant impôt, soit 10,6 % de moins que six ans auparavant.

Les changements au sein du marché du travail et de la structure démographique ont contribué à l'élargissement de l'écart entre les revenus des familles comptant deux soutiens et celles n'en comptant qu'un seul, entre

1989 et 1995, a expliqué Statistique Canada.

Revenus après impôts

Toutefois, a ajouté l'organisme, cet écart est légèrement moindre si l'on tient compte des impôts sur le revenu. Ainsi, l'impôt des familles dont les deux conjoints étaient au travail a augmenté durant cette période, provoquant une baisse des revenus après impôt de 2,4 %, ceux-ci atteignant 53 876 \$ en 1995.

Pour leur part, les impôts sur le revenu des familles comptant un seul soutien ont diminué en raison de re-

venus avant impôt inférieurs. Après impôt, le revenu de ces familles a quand même fléchi de 9,6 %, s'établissant à 40 121 \$.

Enfin, la proportion des familles dont aucun des conjoints ne comptait de gains a enregistré une croissance constante depuis 1967, selon Statistique Canada, qui explique ce phénomène par la hausse du nombre des familles composées de personnes âgées. En 1995, les familles de cette catégorie ont déclaré un revenu moyen avant impôt de 34 684 \$, des impôts moyens sur le revenu de 3904 \$ et un revenu après impôt de 30 780 \$.

Une première chez les compagnies de téléphone traditionnelles

NBTel demande une licence de câblodistribution

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

NBTel est devenue, hier, la première compagnie de téléphone traditionnelle à demander au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une licence de câblodistribution.

NBTel entend offrir dès le premier semestre de 1998 un service de câblodistribution à une partie seulement des 380 000 foyers du Nouveau-Brunswick. Mais elle compte à terme rejoindre l'ensemble des foyers de la province. La porte-parole de la compagnie, Susan Harley, n'a pas voulu dévoiler «pour des raisons concurrentielles» à quel rythme NBTel entend déployer son réseau. Cette information sera cependant divulguée d'ici quelques mois, quand le CRTC rendra publique la demande.

La filiale néo-brunswickoise de BCE est donc le premier membre du groupe Stentor à se prévaloir de l'autorisation, donnée aux compagnies de téléphone par le CRTC, de se lancer dans la câblodistribution. Dans sa décision de mai dernier ouvrant la téléphonie locale à la concurrence, le CRTC avait également mis fin au monopole actuel des câblodistributeurs et invité les compagnies de téléphone à présenter, à compter du 16 juin dernier, des requêtes en vue d'obtenir des licences de câblodistribution. Le CRTC avait

fixé au 1^{er} janvier 1998 la date à laquelle de tels services concurrentiels pouvaient être lancés.

NBTel entend investir 350 millions de dollars, tant dans la câblodistribution numérique que dans des services interactifs à large bande, a précisé Mme Harley. La compagnie compte offrir non seulement le contenu télévisuel que l'on retrouve à l'heure actuelle sur le câble mais une palette de nouveaux services interactifs à large bande: des accès à Internet à haut débit, le contenu en ligne des quotidiens locaux, le réseau TSN sur Internet et des musées virtuels, a mentionné la porte-parole. NBTel a accolé à cette gamme de services le nom de réseau VidéoVirtuose. Ce réseau s'apparente aux services de WebTV, la filiale de Microsoft qui commercialise un terminal donnant accès à Internet par le moyen du téléviseur, a précisé Mme Harley.

Chez Bell Canada, on réitère que la compagnie n'a aucune intention de faire une demande de câblodistribution dans un avenir prévisible. Le porte-parole de Bell en la matière, Normand Toupin, a indiqué que la compagnie poursuivra, dans un premier temps, des essais de câblodistribution à titre expérimental. Deux projets-pilotes débutent en septembre à Repentigny et à London, en Ontario, visant 3500 foyers dans chacune des localités, et s'étendront sur deux ans.

EN BREF

Contrat de 488 M\$ pour Bombardier

(Le Devoir) — Bombardier a obtenu une importante commande pour la nouvelle version de son turbopropulseur Dash 8. SAS Commuter, de Scandinavian Airlines System, a ainsi choisi l'appareil Dash 8Q série 400(x) de De Havilland pour son réseau intérieur en Suède et son réseau régional en Europe du Nord. La compagnie a annoncé son intention d'acheter 15 de ces appareils à Avions régionaux de Bombardier et a réservé des options sur 18 appareils supplémentaires. La valeur de la commande des 15 appareils, approvisionnement en pièces comprises, représente environ 488 millions de dollars. «Il s'agit de la plus importante commande d'appareils Dash 8Q série 400 à ce jour», a précisé Bombardier. L'appareil Dash 8Q série 400 (d'environ 70 sièges) a été lancé par Bombardier en juin 1995. En cours de construction à l'usine de De Havilland à Toronto, l'appareil devrait effectuer son premier vol à la fin de l'année. L'homologation et la première livraison sont attendues pour le premier trimestre de 1999.

surance-emploi en juin a baissé de 2,6 % par rapport au mois de mai. En tout, 577 690 Canadiens ont touché des prestations ordinaires d'assurance-emploi en juin, soit le nombre le plus bas depuis 16 ans, rapportait hier Statistique Canada. Au Québec, la baisse a été de 3,6 %, le nombre de prestataires se chiffrant à 204 580. Pour les six premiers mois de 1997, les données cumulatives révèlent que le nombre total de réclamations a baissé de 11 % par rapport à 1996. Et les prestations versées ont également diminué. Malgré une hausse de 0,8 % au mois de juin, le gouvernement avait versé à la fin juin, pour l'ensemble des six premiers mois de 1997, 6,9 milliards en prestations d'assurance-emploi, soit 10 % de moins qu'à pareille date l'an dernier.

LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
↓ - 23,76 3349,34	↓ - 35,00 6697,91	↓ - 77,35 7782,23

Moins de chômeurs en juin

(PC) — Le nombre des Canadiens qui touchaient des prestations d'as-

dollar canadien	or
↓ - 0,12 71,74 ¢US	↑ + 1,10 325,70 \$US

LES DEVISES ÉTRANGÈRES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,3111	Inde (roupie)	0,0405
Allemagne (mark)	0,7756	Italie (lire)	0,000823
Australie (dollar)	1,0783	Jamaïque (dollar)	0,0439
Barbade (dollar)	0,7169	Japon (yen)	0,01180
Belgique (franc)	0,03849	Mexique (peso)	0,1935
Bermudes (dollar)	1,4118	Pays-Bas (florin)	0,7104
Brésil (real)	1,3140	Portugal (escudo)	0,007969
Caraïbes (dollar)	0,5314	Rép. dominicaine (peso)	0,1018
Chine (renminbi)	0,1741	Royaume-Uni (livre)	2,2478
Espagne (peseta)	0,00952	Russie (rouble)	0,000246
États-Unis (dollar)	1,3940	Singapour (dollar)	0,9571
France (franc)	0,2300	Suisse (franc)	0,9664
Grèce (drachme)	0,005191	Taiwan (dollar)	0,0500
Hong Kong (dollar)	0,1857	Venezuela (bolivar)	0,00289

N'ACHETEZ PLUS D'OR



Profitez plutôt des privilèges de la carte VISA Classe OR Desjardins sans frais annuels.

Une généreuse limite de crédit minimale de 5000 \$, une assurance collision/dommages pour la location de voiture à court terme, une carte supplémentaire sans frais, l'accès au centre de service voyage VISA International, tout cela sans frais annuels ! La carte VISA Classe OR Desjardins, une idée brillante signée Desjardins.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 1 800 CAISSES ou passez à votre caisse. Visitez aussi notre site Internet : www.desjardins.com

UNE CARTE EN OR SANS FRAIS

Desjardins pour s'aider soi-même

le Graal

NOUVEAU

Fine cuisine évolutive

Spécialités: venaisons et poissons grillés

Table d'hôte le midi à partir de 7,95 \$

Menu dégustation (4 services)

Ouvert 7 jours/semaine

5121, boul. St-Laurent (près Laurier), Mtl **272-0703**

POUR ANNONCER DANS CETTE RUBRIQUE, CONTACTEZ MICHELINE RUELLAND AU 985-3322

ÉCONOMIE

Élimination des barrières interprovinciales

La Chambre de commerce du Canada montre du doigt la C.-B.

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le nouveau directeur de la Chambre de commerce du Canada affirme que les provinces doivent régler leurs différends en ce qui concerne les barrières interprovinciales, à défaut de quoi les échanges commerciaux internationaux et nationaux pourraient s'en ressentir.

Gerald Pond, le président de Téléphone Nouveau-Brunswick, a indiqué que la Chambre exercerait des pressions suivies auprès des gouvernements provinciaux dans les mois à venir pour que soient démantelées, une fois pour toutes, les barrières au commerce.

Depuis des années, ces barrières, qui protègent une ribambelle de produits allant de la bière aux compagnies locales de transport maritime, sont considérées comme des entraves à la libre circulation des biens et des services entre les provinces. Dans certains cas, comme la bière, il s'est avéré plus facile d'expédier un produit dans un pays étranger que de lui trouver une place sur les tablettes des magasins d'une autre province.

Selon M. Pond, de tels obstacles à la circulation des biens et services entre provinces freinent le développement des exportations canadiennes.



Gerald Pond

PRESSE CANADIENNE

En effet, dit-il, les compagnies locales et régionales se retrouvent dans l'impossibilité de développer l'expertise grâce à laquelle on obtient éventuellement des contrats internationaux.

Une des provinces qui sera tout particulièrement visée par les pressions de la Chambre de commerce sera la Colombie-Britannique, dont le premier ministre, Glen Clark, a récemment fait échouer une entente visant à éliminer les barrières au com-

merce interprovincial, a fait savoir M. Pond.

Pendant leur conférence annuelle au Nouveau-Brunswick, au début du mois, les premiers ministres de tout le pays sont passés à un vote d'adopter un traité qui aurait entraîné la disparition définitive de ces barrières. C'est M. Clark qui a fait échouer l'affaire en usant de son droit de veto.

Jusqu'à la tenue de la conférence annuelle, la Chambre de commerce, qui représente 170 000 entreprises à travers le pays, avait fait du lobbying auprès de chacun des premiers ministres sur la question.

Ottawa et les provinces ont signé en 1994 un accord en vue de travailler à l'abolition des barrières commerciales interprovinciales.

« Nous croyons fermement qu'une situation où un gouvernement, quel qu'il soit, fait obstacle à la conclusion d'un accord ou au progrès des négociations ne devrait en aucune circonstance empêcher d'autres gouvernements de remplir leurs obligations et leurs engagements », disait la Chambre dans sa lettre à Ottawa et aux provinces, datée du 8 juillet.

M. Pond assumera ses fonctions de président à compter du congrès annuel de la Chambre de commerce, qui aura lieu à Saskatoon, le mois prochain.

COMMERCE AU DÉTAIL

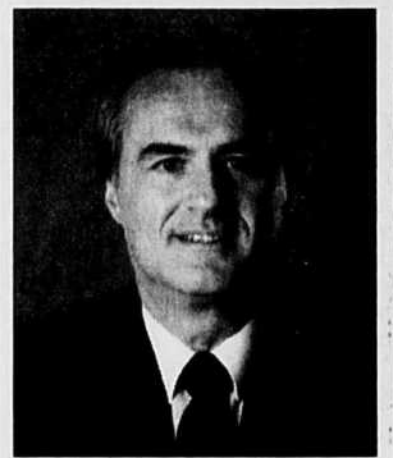
Le beau temps de juillet n'a pas nui aux magasins à rayons

PRESSE CANADIENNE

Statistique Canada.

Ottawa — Le beau temps de juillet n'a pas nui aux magasins à rayons. Leurs ventes ont totalisé 1,3 milliard de dollars pendant ce mois, en hausse de 11,3 % sur juillet 1996, et de 1,2 % comparé à juin 1997, indique

La hausse de juillet* dépasse les 10 % auxquels s'attendaient des économistes. L'augmentation de 16,4 % constatée en Alberta a été la plus forte au pays. Les ventes des magasins à rayons grimpent depuis la fin de 1993.

Bell Canada
Avis de nominationM. P. André Aubin
Premier vice-président,
Clientèle affaires, Québec

M. Louis A. Tanguay, vice-président exécutif de Bell Canada et président - région du Québec a le plaisir d'annoncer la nomination de M. P. André Aubin au poste nouvellement créé de premier vice-président - Clientèle affaires, Québec.

Cette nomination reflète le désir de Bell d'approfondir ses relations avec ses clients d'affaires du Québec de façon à être plus à l'écoute de leurs besoins et consolider ainsi son avantage concurrentiel.

Diplômé des Hautes Études Commerciales, M. Aubin a une imposante carte de route chez Bell. Sa carrière a principalement gravité autour des services du marketing, de la vente et du service à la clientèle. Au moment de sa nomination, M. Aubin était premier vice-président - service à la clientèle, Services de communications de Bell Canada. Il joue un rôle actif dans de nombreuses associations d'affaires notamment, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et le Regroupement des partenaires du gouvernement en technologie de l'information (RPGTI). Il siège également au conseil d'administration de Télébec Ltée.



Transactions bancaires douteuses

Le blanchiment d'argent donne du fil à retordre aux corps policiers

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les corps policiers canadiens n'ont pas l'arsenal juridique requis pour combattre le blanchiment d'argent par les bandes criminelles.

Dans le cadre législatif actuel, note le rapport annuel du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), il est très difficile pour les policiers de détecter et de surveiller des transactions bancaires douteuses.

« C'est un peu frustrant, a reconnu hier Jacques Lemieux, porte-parole du SCRS. Quand on cherche à démanteler un réseau criminel, la meilleure et la seule façon, c'est de viser leurs actifs,

leur argent. » Une carence sérieuse du système canadien serait l'absence d'une loi obligeant les banques à signaler les transactions qu'elles jugent louches, signale le document du SCRS.

À l'Association des banquiers canadiens, la porte-parole Sharon Wilkes a affirmé que les institutions membres rapportent volontairement aux pouvoirs publics les mouvements douteux de capitaux. Cette façon de faire donne de bons résultats et il n'y a pas lieu de rendre la procédure obligatoire par une loi, dit Mme Wilkes. Mais elle admet qu'il puisse y avoir des problèmes dans d'autres secteurs que les banques.

« Il y a d'autres moyens de mener de

grosses transactions. Les casinos et d'autres genres de commerces acceptent de l'argent comptant, alors les inquiétudes ne sont probablement pas du côté des banques. »

Mme Wilkes reconnaît d'ailleurs que les soucis ne se limitent pas aux banques: ils portent par exemple « sur le secteur des assurances ou institutions financières autres que bancaires ».

Au SCRS, M. Lemieux affirme que les personnes déjà reconnues coupables d'actions criminelles devraient avoir à démontrer que leurs actifs sont légitimes, comme c'est le cas aux États-Unis. Au Canada, il incombe à la police de démontrer que des actifs et de l'argent ont été mal acquis, ce qui est très difficile à prouver.

COUP D'ŒIL BOURSIER

Du plomb dans les poches

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

L'indice industriel américain tout comme le TSE 300 n'arrivent pas à s'arracher à l'attraction baissière provoquée par la pression de vente à nouveau en hausse. On est encore en danger de décrochage à court terme. Un tel décrochage confirmerait une nouvelle tendance baissière dans le cas des secteurs qui ne le sont pas déjà. L'indice des communications et celui des forestières sont déjà dans une telle situation. Les pétrolières résistent mieux que les autres secteurs mais demeurent aussi vulnérables à une correction technique des marchés. Les services financiers, les industrielles, la gestion, le détail, la consommation et les transports sont tous en position de briser leur point critique à la baisse (ligne S). Les minières glissent toujours vers leur support à court terme (A) et à moyen terme. Les minières continuent horizontalement à très court terme mais sont autant sur le bord de la pente que les autres, à la différence près qu'elles n'ont pas participé au marché haussier de la dernière année. Personne ne peut changer quoi que ce soit à la direction que prendront les marchés. Mais à mon avis, ceux qui veulent demeurer observateurs seulement sont aussi ceux qui feront les frais de la dépression. Ceux qui agissent et se protègent ont plus de chance d'avoir le plaisir non seulement de garder des profits, mais aussi d'avoir du pouvoir d'achat quand le beau temps reviendra avec des dollars en poche. À chacun de prendre sa décision. Ceux qui ont encaissé dans les dernières semaines devraient passer à une seconde étape de vente en cas de décrochage des autres secteurs. L'heure n'est pas à l'achat de nouvelles positions quand les signes précurseurs de revirement baissier s'accumulent. Surtout ne paniquez pas et ne vous mettez pas à tout vendre; agissez froidement en vous disant qu'il est mieux d'y aller une étape à la fois.

NEW-YORK INDUSTRIELS (X-DJI NYSE)



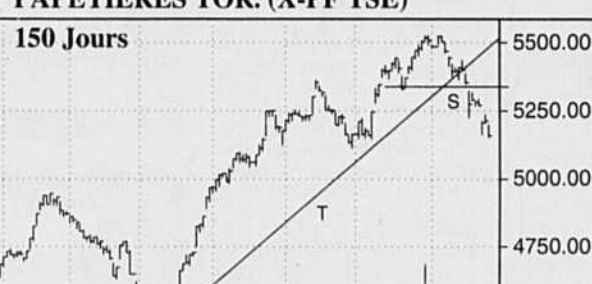
BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



COMMUNICATIONS TOR. (X-CM TSE)



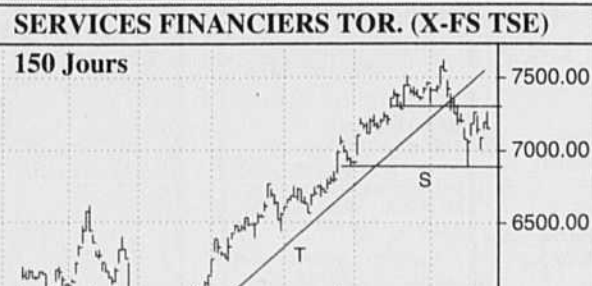
PAPETIERES TOR. (X-PF TSE)



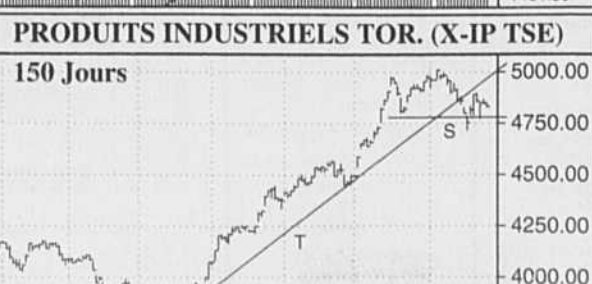
PÉTROLIÈRES TOR. (X-OG TSE)



SERVICES FINANCIERS TOR. (X-FS TSE)



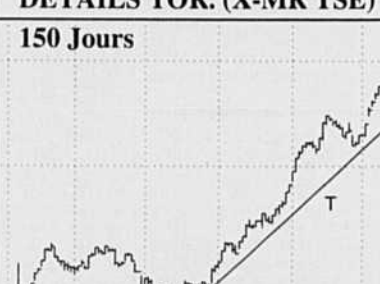
PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



GESTION TOR. (X-MG TSE)



DÉTAILS TOR. (X-MR TSE)



MINES ET MÉTAUX TOR. (X-MM TSE)



AURIFÈRES TOR. (X-GL TSE)

DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mercredi le 10 Septembre 1997 à 19:00h
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210
Réservez votre place :

(514)392-1366

http://www.decisionplus.com

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
--	--------------	-------	-----------	----------

BOURSE DE MONTRÉAL

XXM:Indice du marché	17154	3349.34	-23.76	-0.7
XCB:Bancaire	10356	5327.67	-34.52	-0.6
XCO:Hydrocarbures	1865	2738.87	-11.68	-0.4
XCM:Mines et métaux	3947	3007.51	-27.05	-0.9
XCF:Produits forestiers	977	2975.82	-30.95	-1.0
XCI:Bien d'Équipement	3107	3581.46	-11.53	-0.3
XCU:Services publics	3098	3083.88	-16.62	-0.5

BOURSE DE TORONTO

TSE 35	19020	352.99	-2.30	-0.6
TSE 100	32231	401.98	-2.32	-0.6
TSE 200	18106	422.33	-1.31	-0.3
TSE 300	50338	6697.91	-35.00	-0.5
Institutions financières	11555	7151.30	-40.08	-0.6
Mines et métaux	3351	5100.35	-68.20	-1.3
Pétrolières	9456	7186.18	-32.51	-0.5
Industrielles	7357	4831.84	-15.87	-0.3
Aurifères	4738	8415.51	-3.22	-0.0
Papiers et produits	3164	5159.44	-51.89	-1.0
Consommation	1147	10080.07	-120.64	-1.2
Immobilier	514	2536.22	-16.34	-0.6
Transport	2324	8361.48	+78.24	0.9
Pipelines	690	5541.77	-0.42	-0.0
Services publics	2685	5429.41	-56.61	-1.0
Communications	2020	11876.52	-33.56	-0.3
Ventes au détail	875	5906.70	-26.11	-0.4
Sociétés de gestion	454	9184.07	-5.68	-0.1

BOURSE DE VANCOUVER

Indice général	24753	833.60	-6.38	-0.8
----------------	-------	--------	-------	------

MARCHÉ AMÉRICAIN

30 Industrielles	45888	7782.22	-77.35	-1.0
20 Transports	4106	2912.66	-28.22	-1.0
15 Services publics	8212	232.37	+0.58	0.3
65 Dow Jones Composé	58207	2436.80	-19.72	-0.8
Composite NYSE		475.36	-2.67	-0.6
Indice AMEX		0.00	-	-
S&P 500		939.35	+13.34	1.4
NASDAQ		1591.30	-10.27	-0.6

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
DENISON MINES LTD	4253	0.32	0.30	0.30	-0.02	-6.2
HCO ENERGY LTD	2547	9.75	9.65	9.70	+0.05	0.5
CDN IMPERIAL BK	2289	37.40	36.55	36.70	-0.35	-0.9
BK OF NOVA SCOTIA	1665	63.80	61.60	61.80	-1.20	-1.9
ROYAL BANK OF CANADA	1636	65.70	64.60	64.80	-1.10	-0.2
TOR BK	1518	43.00	41.80	42.25	+0.35	0.8
BOMBARDIER INC B	1459	28.70	28.00	28.25	+0.20	0.7
ABACAN RES CP	1466	4.15	3.67	4.15	+0.03	0.7
SHAW COMM INC C B	1421	12.15	11.80	12.00	+0.10	0.8
SINO-FOREST CP A	1393	3.10	2.93	2.98	+0.07	2.4

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
ROYAL BANK OF CANADA	682	65.65	64.65	64.75	-0.15	-0.2
LES LABORATOIRES	604	7.25	6.25	7.00	-0.25	-3.4
DENISON MINES LTD	582	0.32	0.30	0.30	-0.02	-6.2
NATL BANK OF CANADA	440	18.40	18.05	18.10	-	-
VASOGEN INC	412	2.60	2.40	2.55	+0.05	2.0
LIDLAW IR	334	11.45	11.30	11.35	-0.15	-1.3
TVX GOLD CP	299	7.70	7.30	7.35	-0.10	-1.3
MICRO TEMPUS INC	275	0.85	0.75	0.78	+0.03	4.0
LIDLAW INC	262	20.40	20.30	20.40	+0.05	0.2
BOMBARDIER INC B	252	28.70	28.00	28.20	+0.15	0.5

ÉCONOMIE

Achat du groupe d'assurances

Great-West obtient l'aval du principal actionnaire de la London

LE DEVOIR

La Great-West a fait un pas de plus dans sa conquête du Groupe d'assurances London en obtenant l'aval du conseil d'administration de cette institution financière et l'appui inconditionnel du principal actionnaire: Trilon. Il ne reste plus à franchir que l'étape des approbations réglementaires.

Au terme de la transaction, Trilon, actionnaire à 57 % du Groupe d'assurances

London, recevra une considération totale de 1,6 milliard des 2,94 milliards de dollars offerts par Great-West, soit 300 millions de plus que ce que la Corporation aurait reçu de l'offre à 2,4 milliards de la Banque Royale.

Après impôts et autres provisions, Trilon devrait comptabiliser un gain net d'environ 500 millions, ou 3,10 \$ par action.

«Le Groupe d'assurances London a confirmé hier que la Great-West Lifeco

a convenu de faire une offre pour toutes les actions ordinaires en circulation du Groupe d'assurances London à raison de 34 \$ l'action. Par conséquent, le Groupe d'assurances London a résilié la convention de soutien qu'elle avait conclue avec la Banque Royale, payé les frais de résiliation de 70 millions à la Royale et retiré sa recommandation d'accepter l'offre de la Banque Royale», à 27,50 \$ l'action.

Par ricochet, le Groupe d'assurances London a conclu une nouvelle

convention de soutien avec la Great-West, dans laquelle il s'engage à ce que son conseil d'administration recommande aux actionnaires d'accepter l'offre de la Great-West et à ne pas solliciter de nouvelles offres. London «s'est également engagé à appuyer l'offre de la Great-West et de l'aider à obtenir toutes les approbations réglementaires requises».

La Financière Trilon a pour sa part conclu une convention de blocage irrévocable avec la Great-West, aux

termes de laquelle elle déposera les actions qu'elle détient.

Petits actionnaires

Quant aux actionnaires du Groupe London, ils auront à choisir entre quatre modalités du versement des 34 \$ par action: au comptant, sous forme d'actions ordinaires de Great-West, une combinaison de comptant et d'actions ordinaires ou une combinaison de comptant et d'actions privilégiées de Great-West Lifeco ou

de Great-West, Compagnie d'assurance-vie.

Dans un communiqué, le président et chef de la direction de la Great-West, Raymond McFeetors, s'est engagé à «préserv[er] l'identité de la London Life, à conserver ses effectifs de vente séparés et à maintenir l'exploitation du siège social à London». Toutefois, des économies de 100 millions devraient découler de l'élimination des doublons et des chevauchements entre la Great-West et London.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Centre St-Pierre
Spiritualité et Transmission de la foi

Agent(e) de formation et de développement
Poste temporaire de 03 mois, 21 heures semaine
(possibilité d'augmenter les heures et de prolonger)

FONCTIONS

Concevoir, organiser et dispenser des sessions de formation concernant la spiritualité et la transmission de la foi. Travailler à l'élaboration d'un programme de formation. Assurer certaines tâches de gestion.

EXIGENCES

- Formation en théologie (une deuxième formation très souhaitable)
- Expérience en éducation
- Capacité d'insertion dans les milieux populaires
- Capacité démontrée de travailler en équipe
- Goût marqué pour la recherche et le développement de programmes
- Créativité et dynamisme

TRAITEMENT

Taux horaire 18,13 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

29 septembre 1997

Faites parvenir votre curriculum vitae, ainsi qu'une lettre expliquant vos motivations, au plus tard le 12 septembre 1997, à 17h00

Comité de sélection (Spiritualité)
1212, Panet
Montréal, Qc
H2L 2Y7

www.ulaval.ca

CHERCHEUSE POSTDOCTORALE
1997-1999

La Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes de l'Université Laval offre une bourse postdoctorale d'une valeur annuelle de 28 000 \$, à laquelle s'ajoute une allocation de recherche de 5 000 \$. Cette bourse est cumulable avec une autre bourse ou une subvention de recherche.

Objectifs

- Contribuer à établir le programme de partenariat en recherche avec les groupes de femmes
- Participer à l'avancement des connaissances sur la condition des femmes
- Acquérir une expérience dans l'encadrement d'étudiants et d'étudiantes
- Diffuser les résultats de nouvelles recherches

Dossier de candidature et date de soumission
des candidatures

Les personnes désireuses de poser leur candidature peuvent s'adresser au secrétaire de la Chaire d'étude pour obtenir de plus amples renseignements sur le concours et sur le Programme de partenariat en recherche avec les groupes de femmes.

Le dossier de candidature complet devra parvenir au secrétariat de la Chaire d'étude au plus tard le 1^{er} octobre 1997, le timbre de la poste en faisant foi. Aucune pièce ne sera ajoutée au dossier après cette date.

Information

Chaire d'étude Claire-Bonenfant

sur la condition des femmes

1475, pavillon Charles-De Koninck

Cité universitaire (Québec), Canada G1K 7P4

Téléphone : (418) 656-2922

Télécopieur : (418) 656-3266

Adresse de courrier électronique : cecful@fse.ulaval.ca

Cabinet-conseil en communication

recherche

• **Relationniste, 3-5 ans d'expérience.** Relations médias. Coordination d'événements. Production d'imprimés. Rédaction (communiqués, articles, discours, brochures).

• **Relationniste, 8-10 ans d'expérience.** Conseil et stratégie. Réalisation de programmes de communication. Connaissance des secteurs de la haute technologie, des services financiers et de l'industrie pharmaceutique. Compétences élevées en rédaction et en relations médias.

Exigences pour les deux postes: bilinguisme, flexibilité, sens des responsabilités. Capacité à travailler sous pression. Maîtrise du MAC, de MS Word et de l'Internet.

Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

Dossier 1576
Le Devoir
2050, rue De Bleury, 9e étage
Montréal, Québec
H3A 3M9

MÉDECINS

POSTES AVANTAGEUX POUR MÉDECINS
INTÉRESSÉS À TRAVAILLER
À MONTRÉAL, QUÉBEC, CHICOUTIMI,
RIVIÈRE-DU-LOUP ET VAL D'OR
AU SEIN D'UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

⇒ Rémunération R.A.M.Q.

⇒ Privilèges pour le dépassement de 50 patients par jour

⇒ Avantages pour médecins payé(e)s à 70 %

⇒ Frais de bureau équivalents à 7 %

⇒ Possibilité d'association

⇒ Excellentes conditions de travail

RENSEIGNEMENTS

Dannie Beaulieu: (514) 491-0030

France Pomerleau: (418) 653-1564



chaque vendredi dans le cahier Plaisirs

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO: 170728, - DEMANDE DE PAIEMENT ET AVIS DE VENTE - LA

VILLE DE SAINT-LÉONARD, Partie Demanderesse, -vs- YVES DOIRIN, Partie défenderesse. Le 5e jour de septembre 1997, à 11h00, au 12784, 42e AVENUE, MONTRÉAL, Qc, district

de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: YVES DOIRIN, saisis en cette cause, consistant en: 1) Ventilateur sur pied; 1 vidéo cassette; 1 téléviseur. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 514-848-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9

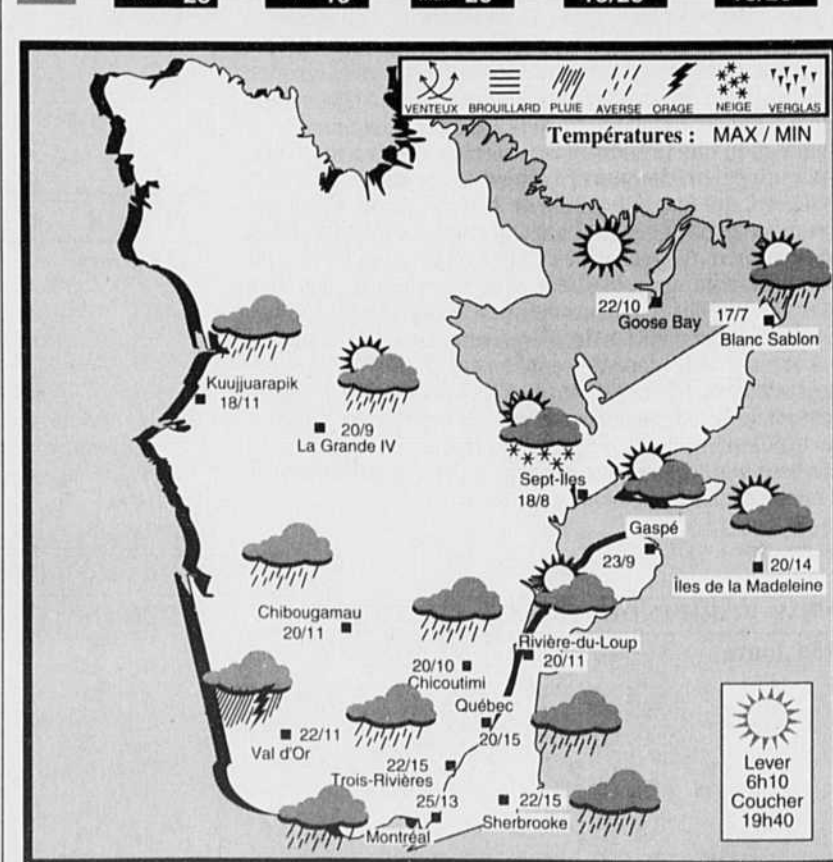
Information: Richard Laurin, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CRÉANCES, 500-32-013738-960. Le greffier pour et au nom de DR ALAIN GEMME, Partie demanderesse, -vs- MARC PLANTE, Partie défenderesse. Le 8 septembre 1997, à 10h00, au 6835, BEAUBIEN EST, app. 47, MONTRÉAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARC PLANTE, saisis en cette cause, consistant en: 1) Téléviseur de marque GE, couli, gris avec télécommande et acc.; 1 système de son de marque Sony couli, argent comprenant tape cassette etc.; 1 magnétoscope de marque RCA couli, noir avec télécommande. Et autres...

Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY, huissier du district de Montréal, 514-278-2414, Fax: 278-2667, ALBERTSON, & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 7012, boul. St-Laurent, suite 205, Montréal, P.Q., H2S 3E2.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
	max 25	min 13	max 23	13/23	13/23



QUÉBEC	Aujourd'hui	Ce Soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
	max 20	min 15	max 18	14/22	13/23

Météo-Conseil

1 900 565-4455

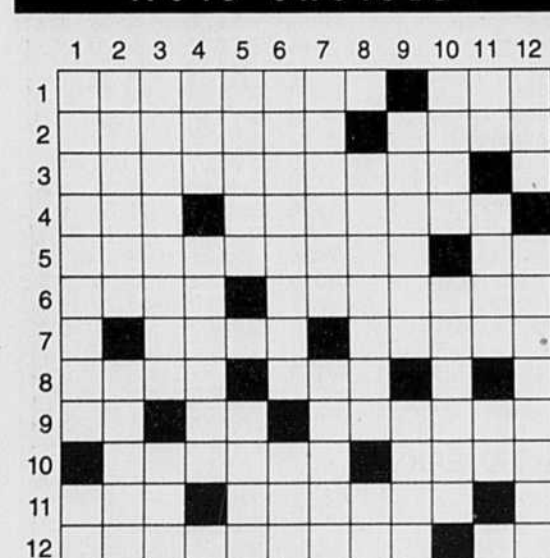
Frais applicables

La météo à la source

Environnement Canada



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1- Taux sanguin du sodium. — Pied de vigne.
- 2- Additionner d'opium. — Refuge.
- 3- Protozoaire d'eau douce.
- 4- Vieux. — Religieuse.
- 5- Marque l'intensité. — Oui.
- 6- Coquillard. — Queue d'une feuille (Bot.).
- 7- Enlèvement. — Flâneur.
- 8- Bagatelle. — Maître-ses d'Hitler.
- 9- Éminence. — Arête.
- 10- Prophète celte païen.
- 11- Rapport à la poste. — Paresseux.
- 12- Tétine. — Chrétien d'Orient.
- 13- Hésitation. — Lui.

- 1- herbeuse.
- 2- Enlève la cime. — Enduit imitant le marbre.
- 3- Déception. — Grison.
- 4- Évêque de Lyon. — Crier, en parlant de l'aigle. — Entêté.
- 5- Azur. — Viscère.
- 6- Sert à lier. — Dieu des Vents. — Galium.
- 7- Rarement. — Plante aromatique.

Solution d'hier

1. OLICERER 2. YVES 3. NORMALITE 4. NO 5. INAPETITUDE 6. S 7. AGILITE 8. EYRE 9. X 10. NOE 11. SATAN 12. ZEP 13. DAUBE 14. CO 15. GOLETTE 16. GEL 17. ON 18. LORNON 19. ER 20. MA 21. COL 22. ER 23. CRE 24. KERS 25. TENE 26. SE 27. ADE

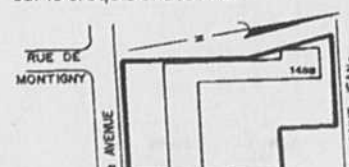
Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe
Étude d'un programme de développement -
(Projet de poste de police de quartier n° 49
sis au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste)

Gestion Jada sollicite l'approbation de la Ville pour l'agrandissement et l'occupation du bâtiment sis au 1498, boulevard Saint-Jean-Baptiste, aux fins d'un poste de police de quartier.

L'emplacement est situé sur un terrain compris entre la 9^e Avenue et le boulevard Saint-Jean-Baptiste, à la hauteur de la rue de Montigny, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.



La principale caractéristique du projet est:

- l'agrandissement et l'occupation d'une partie du bâtiment par un poste de police de quartier n° 49.

Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à l'usage autorisé en zone commerciale et résidentielle.

Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification ou d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), tout intéressé qui désire formuler des commentaires relativement à ce programme doit le faire par écrit au plus tard le 7 octobre 1997, en mentionnant le numéro de référence 59754501, à l'attention du greffier, bureau R-005, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6.

Pour obtenir la documentation d'information, veuillez communiquer avec le Service de l'urbanisme au 872-5985.

Montréal, le 27 août 1997

Le greffier,
Léon Laberge

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Lundi

Montréal 2 St. Louis 1
Cincinnati 7-6 Colorado 6-4
Los Angeles 8-3 Pittsburgh 2-4
Philadelphie 10-6 San Diego 1-4
San Francisco 7 N.Y. Mets 1
Chicago Cubs 3 Floride 1

Hier

San Diego à Philadelphie
Los Angeles à Pittsburgh
San Francisco à N.Y. Mets
Houston à Atlanta
Floride à Chicago
Montréal à St. Louis
Cincinnati au Colorado

Aujourd'hui

San Diego (Hamilton 10-4)
à Philadelphie (Schilling 13-10), 13h05
Los Angeles (Reyes 1-2)
à Pittsburgh (Cooke 9-12), 13h35
San Francisco (Rueter 9-6)
à Mets de N.Y. (Irringhausen 0-0), 13h40
Floride (Brown 12-8)
à Cubs de Chicago (Clark 10-7), 14h20
Cincinnati (Remlinger 6-5)
au Colorado (Thomson 5-8), 15h05
Houston (Holt 8-9)
à Atlanta (Maddux 17-3), 19h40
Montréal (Hermanson 8-5)
à St. Louis (Morris 9-8), 20h05

Mercredi

Floride à Chicago
Anaheim à San Diego
Houston à Atlanta
Montréal à St. Louis
Seattle au Colorado
Oakland à Los Angeles
Texas à San Francisco

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	80	50	615	—
Floride	75	54	581	4 1/2
New York	70	60	538	10
Montréal	64	65	496	15 1/2
Philadelphie	47	80	365	31 1/2
Section Centrale				
Houston	69	61	531	—
Pittsburgh	67	65	508	3
St. Louis	59	71	454	10
Cincinnati	58	71	450	10 1/2
Chicago	53	78	405	16 1/2
Section Ouest				
Los Angeles	73	59	553	—
San Francisco	72	59	550	1/2
Colorado	62	70	470	11
San Diego	62	70	470	11
Meilleur deuxième				
Floride	75	54	581	—
Los Angeles	73	59	553	3 1/2
San Francisco	72	59	550	4
New York	70	60	538	5 1/2

Internationaux de tennis des États-Unis

Hingis bat deux adversaires

New York (AP) — Martina Hingis n'a pu s'empêcher d'y aller de quelques blagues à l'endroit de son adversaire Tami Jones, enceinte de 15 semaines, qu'elle a battue facilement hier aux Internationaux de tennis des États-Unis.

Hingis n'a pas atteint le statut de numéro un mondial en ayant de la sympathie pour ses adversaires et elle n'a ménagé aucun effort pour battre Jones 6-0 et 6-1.

«Quand j'ai lu qu'elle était enceinte, je me suis dit que je devais affronter deux adversaires à la fois, a dit Hingis en riant. C'était étrange. J'ai exécuté quelques durs coups à la volée et elle a pu en rattrapper quelques-uns.»

Jones avait obtenu la permission de son médecin de jouer à condition de prendre beaucoup de liquides. «Ce fut toute une expérience, a dit Jones, qui a perdu le premier set en 16 minutes seulement. J'étais un peu inquiète au

début. Mais mon époux m'avait dit que c'était une belle façon de mettre fin à ma carrière que d'affronter Hingis et de jouer au nouveau stade Arthur Ashe. Nous en aurons des choses à raconter à ce bébé.»

Par ailleurs, ce fut une journée à oublier pour l'ancienne grande vedette Jennifer Capriati, qui s'est inclinée 6-1, 6-2 devant Conchita Martinez, septième favorite. Capriati semblait manquer de précision dans ses coups et a commis 45 erreurs.

Capriati a mentionné une autre fois qu'elle avait besoin de trouver un nouvel entraîneur. «J'attends toujours la bonne personne, celle avec qui je serai vraiment à l'aide, a dit Capriati. Je ne l'ai pas encore trouvée.»

Dans d'autres matchs de simples chez les femmes, Jana Novotna, Iva Majoli, Amanda Coetzer, Mary Pierce et Mary Joe Fernandez, qui comptent toutes parmi les favorites, ont rempor-

té des victoires faciles.

Par ailleurs, Aubrie Rippner, une Californienne de 17 ans, qui faisait ses débuts chez les pros, a battu Natalia Medvedeva 6-2, 6-2.

La plupart des favoris chez les hommes, dont le numéro 2 Michael Chang, le numéro 3 Yevgeny Kafelnikov, et l'ancien gagnant de Wimbledon, Richard Krajicek, ont eu aussi atteint facilement le prochain tour. Le Français Arnaud Boetsch a battu l'Espagnol Albert Costa, 16^e favori.

Par contre, l'Espagnol Alex Corretja, sixième favori, qui avait bien failli battre Pete Sampras dans un match de quart-de-finale qui a duré plus de quatre heures l'an dernier, a eu besoin de quatre sets pour disposer du Français Marc Rosset.

«Je me suis souvenu de ce match ce matin, a dit Corretja. Je pense que mon tennis s'est amélioré en un an. Je devrais me rendre plus loin.»

CYCLISME FÉMININ

L'Estrie accueillera une compétition internationale

PRESSE CANADIENNE

Le lancement officiel de la première édition du Grand Prix féminin international du Canada s'est déroulé, hier, à Montréal.

Cette compétition de cyclisme féminin de niveau international se tiendra au Québec. Il s'agit de la seule du genre en Amérique du Nord dans un calendrier de trente-cinq courses sanctionnées par l'Union cycliste internationale (UCI). Cette course par

étapes totalisant plus de 300 kilomètres se déroulera du 3 au 7 septembre à Bromé-Missisquoi dans la région des Cantons-de-l'Est.

Pendant les cinq jours de compétition, le Grand Prix féminin international du Canada réunira près de 70 participantes en provenance d'Australie, de Russie, de Slovaquie et des États-Unis. En plus de ces athlètes, de grands noms canadiens seront présents dont la double médaillée olympique, Clara Hughes, la championne

canadienne Sue Palmer, et la championne du Tour de l'Aude 1997, médaillée aux championnats du monde et troisième au Tour de France féminin 1997, Linda Jackson, sans oublier les Québécoises Annie Gariépy et Guylaine Larouche, Lizanne Buisières et Lyne Bessette.

Les cyclistes participeront à un prologue et franchiront la ligne de départ et d'arrivée des quatre villes étapes de la course: Cowansville, Bedford, Sutton et Farnham.

Du renfort pour les Alouettes

Tom Europe a choisi Montréal

BILL BEACON
PRESSE CANADIENNE

Le maraudeur Tom Europe va aider les Alouettes de Montréal à entreprendre leur deuxième moitié de la saison contre les Lions de la Colombie-Britannique, son ancienne équipe.

Europe, âgé de 27 ans, a conclu une entente d'un an assortie d'une année d'option, hier. Il jouera son premier match dans l'uniforme des Alouettes, samedi, au Stade olympique, dans un match qui opposera deux formations ayant des dossiers identiques de 6-3.

«Je ne crois pas que la situation me paraîtra bizarre», laisse entendre Europe, un Torontois qui a joué quatre saisons à Vancouver avant de tenter sa chance cet été avec les Saints de La Nouvelle-Orléans, de la NFL. Les Saints l'ont retranché la semaine dernière.

«J'attends ce match avec impatience, dit-il. Vancouver voulait que je retourne là-bas mais le contexte me paraissait plus favorable ici.»

Europe a indiqué que les Lions et les Argonauts de Toronto avaient manifesté de l'intérêt pour ses services. Toutefois, aucun de ces deux clubs n'a pu lui assurer la position de demi de sûreté. Le poste s'est libéré à Montréal lorsque le maraudeur Spencer McLennan a subi une blessure ligamentaire à un genou.

«Je suis prêt à jouer, dit Europe. Mon corps s'est remis des deux entraînements quotidiens au camp de l'entraîneur Mike Ditka.»

La présence de Europe est un baume sur l'équipe qui a été éprouvée par les blessures au cours des neuf premiers matchs de la saison. Seul

leur dossier n'a pas été trop abîmé. «Il est le meilleur demi de sûreté de la ligue», dit le directeur général Jim Popp.

La semaine dernière, Popp a échoué dans sa tentative de ramener le joueur de ligne Grant Carter à Montréal. Carter a signé un contrat avec les Blue Bombers de Winnipeg après avoir été retranché par les Chargers de San Diego.

Un atout

Le joueur de ligne Doug Petersen, qui a été le coéquipier de Europe à Vancouver, prétend que celui-ci représente un atout compte tenu de «sa rapidité et de ses deux saisons passées sous la direction de l'entraîneur de la défensive Dave Ritchie en Colombie-Britannique». «Il sera encore meilleur à la suite de son expérience acquise dans la NFL.»

Les Alouettes se réconfortent en rappelant que leur victoire la plus décisive a été remportée à Vancouver le 9 août dernier. Pour le reste, les Alouettes ont vaincu Hamilton et Winnipeg à deux reprises, deux équipes qui présentent des dossiers de 1-8. Ils ont également vaincu Calgary alors que les Stampedeers éprouvaient des difficultés en début de saison. En revanche, les Alouettes ont été malmenés deux fois par les Eskimos d'Edmonton et ont été blanchis par les Argonauts.

«Ce qui compte, c'est comment on termine la saison, a rappelé Ritchie. On veut s'améliorer, augmenter d'un cran notre niveau d'intensité.»

Pour faire une place à Europe, les Alouettes ont retranché le demi défensif Ken Watson, un joueur qui a eu sa part de blessures au cours des deux dernières saisons.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Article 36a de la Charte

1^{er} avis

Avis en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal

Le chef de la section géomatique au Service des travaux publics a approuvé, les 26 mai et 4 juin 1997, en vertu de la résolution CE94 02575 du comité exécutif du 21 décembre 1994 lui déléguant ce pouvoir, la description des ruelles suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte :

1.« Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formés des lots suivants du cadastre de la Cité de Montréal (quartiers Saint-Jacques et Saint-Louis) et du cadastre du Village de Saint-Jean-Baptiste, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

CADASTRE DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (QUARTIER SAINT-JACQUES) :

• Rue Saint-Denis, Rue de Rigaud, Rue Berri, Rue Sherbrooke (lot 1200-16)
• Rue Saint-Denis, Rue Cherrier, Rue Berri, Rue de Malines (lots 1200-32 et 1200-38-1)
• Rue Saint-Hubert, Avenue Duluth, Rue Saint-Christophe, Rue Roy (lots 1203-257E et 1203-287A)
• Avenue de Chateaubriand, Avenue Duluth, Rue Saint-Hubert, Rue Roy (lots 1203-223B et 1203-253A)
• Rue Saint-Denis, Avenue Duluth, Rue Rivard, Rue Roy (lot 1202-37)

CADASTRE DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (QUARTIER SAINT-LOUIS) :

• Avenue Laval, Square Saint-Louis, Rue Saint-Denis, Rue Sherbrooke (lots 898-0, 899-6, 899-10, 899-10A, 900-6, 900-11, 900-10-2, 900-15, 900-40 et 900-49)
• Avenue Laval, Avenue des Pins, Avenue Henri-Julien, Square Saint-Louis (lots 902-8, 902-23, 902-38-2, 902-41-2, 902-42-1, 902-41-3, 902-42-3, 902-43-2 et 902-44-2)
• Avenue Laval, Rue Roy, Avenue Henri-Julien, Avenue des Pins (lot 903-11)
• Avenue Laval, Avenue Duluth, Avenue Henri-Julien, Rue Roy (lot 903-253)
• Avenue Henri-Julien, Avenue Duluth, Rue Drolet, Rue Roy (lot 903-175)
• Rue Drolet, Avenue Duluth, Rue Saint-Denis, Rue Roy (lot 903-96)
• Rue Drolet, Avenue des Pins, Rue Saint-Denis, Square Saint-Louis (lots 902-93, 902-108 et 902-109)
• Rue Drolet, Rue Roy, Rue Saint-Denis, Avenue des Pins (lot 902-52)

CADASTRE DU VILLAGE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE :

• Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Avenue Duluth, Avenue Laval, Rue Napoléon (lot 315-A-8)
• Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Rue Rachel, Avenue Laval, Avenue Duluth (lot 15-1262)
• Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Rue Marie-Anne, Avenue Laval, Rue Rachel (lot 15-1194)
• Avenue de l'Hôtel-de-Ville, Avenue du Mont-Royal, Avenue Laval, Rue Marie-Anne (lot 15-1137)
• Avenue Laval, Avenue Duluth, Avenue Henri-Julien, Rue Roy (lot 15-913)
• Avenue Laval, Avenue du Mont-Royal, Avenue Henri-Julien, Rue Marie-Anne (lots 15-1086 et 15-1113)
• Avenue Henri-Julien, Avenue du Mont-Royal, Rue Drolet, Rue Marie-Anne (lots 15-662 et 15-722)
• Avenue Henri-Julien, Rue Rachel, Rue Drolet, Avenue Duluth (lots 15-830, 15-853 et 15-863)
• Rue Drolet, Avenue Duluth, Rue Saint-Denis, Rue Roy (lot 15-508)
• Rue Saint-Denis, Avenue Duluth, Rue Rivard, Rue Roy (lot 15-495)
• Rue Saint-Denis, Rue Rachel, Rue Rivard, Avenue Duluth (lot 15-461)
• Rue Saint-Denis, Rue Marie-Anne, Rue Rivard, Rue Rachel (lot 15-400)
• Rue Saint-Denis, Avenue du Mont-Royal, Rue Rivard, Rue Marie-Anne (lots 14-23 et 14-342)
• Rue Rivard, Rue Marie-Anne, Rue Berri, Rue Rachel (lot 15-218)
• Rue Saint-Hubert, Rue Rachel, Rue Saint-André, Avenue Duluth (lot 12-26-A)
• Avenue de Chateaubriand, Rue Rachel, Rue Saint-Hubert, Avenue Duluth (lot 12-152A)
• Rue Saint-Hubert, Rue Rachel, Rue Saint-Christophe, Avenue Duluth (lot 12-9-C). » (97 0061876)

2.« Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formés des lots suivants du cadastre du Village de la Côte Saint-Louis et du cadastre du Village de la Côte-de-la-Visitation, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

CADASTRE DU VILLAGE DE LA CÔTE SAINT-LOUIS :

• Rue de La Roche, Rue Gifford, Rue de Brébeuf, Avenue du Mont-Royal (lots 329-102A et 329-138A)
• Rue de Brébeuf, Rue Gifford, Rue Chambord, Avenue du Mont-Royal (lots 329-149A, 330-86 et 330-119)

• Rue de Brébeuf, Boulevard Saint-Joseph, Rue Chambord, Rue Gifford (lot 330-149)
• Rue Garnier, Boulevard Saint-Joseph, Rue Fabre, Rue Gifford (lot 339-238)
• Rue Fabre, Rue Gifford, Rue Marquette, Avenue du Mont-Royal (lot 339-401A)
• Rue Marquette, Boulevard Saint-Joseph, Avenue Papineau, Rue Gifford (lot 339-594D)
• Rue Fabre, Avenue Laurier, Rue Marquette, Boulevard Saint-Joseph (lot 339-475A)
• Rue Garnier, Avenue Laurier, Rue Fabre, Boulevard Saint-Joseph (lots 339-735 et 339-747)
• Rue de Brébeuf, Rue Saint-Grégoire, Rue Chambord, Avenue Laurier (lot 331-81)

CADASTRE DU VILLAGE DE LA CÔTE DE LA VISITATION :

• Rue Cartier, Rue Gifford, Rue Chabot, Avenue du Mont-Royal" (lots 153-185A, 153-244 et 153-261)
• Rue Chabot, Rue Gifford, Rue de Bordeaux, Avenue du Mont-Royal (lots 153-347 et 153-348)
• Avenue Papineau, Rue Rachel, Rue Cartier, Rue Gauthier (lots 155-1, 155-16 et 155-17). » (97 0064457)

3.« Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formés des lots suivants du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

CADASTRE DE LA PAROISSE DE LONGUE-POINTE :

• Avenue Émile-Légrand, Avenue Pierre-De Coubertin, Rue Beauclerk, Rue Hochelaga (lots 327-88 et 327-130)
• Rue Lyall, Avenue Pierre-De Coubertin, Avenue Émile-Légrand, Rue Hochelaga (lot 326-73)
• Avenue Haig, Avenue Pierre-De Coubertin, Rue Lyall, Rue Hochelaga (lots 325-230 et 325-272)
• Avenue Haig, Rue Lafontaine, Rue Lyall, Rue Notre-Dame (lot 325-113-8)
• Rue Lyall, Rue Lafontaine, Avenue Émile-Légrand, Rue Notre-Dame (lot 326-10-8). » (97 0064974)

4.« Ruelles situées à l'intérieur des quadrilatères mentionnés ci-après et formés des lots suivants du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal, plus explicitement décrites comme suit :

CADASTRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL :

• Rue Jacques-Hertel, Rue Angers, Rue Leprohon, Rue Drake (lots 4198-7, 4198-10, 4199-4, 4200-4, 4201-4, 4202-4, 4203-4, 4204-4 et 4205-1)
• Rue Leprohon, Rue Angers, Rue de Champigny, Rue Drake (lots 4170-6, 4170-8, 4171-3, 4172-3, 4173-3, 4174-3, 4175-3, 4176-4, 4177-4, 4178-4, 4179-1, 4188-1, 4189-4, 4190-4, 4191-4, 4192-4, 4193-4, 4194-4, 4195-6 et 4195-7)
• Rue Jolicoeur, Rue Beaulieu, Rue Jacques-Hertel, Boulevard Monk (lot 3912-90)
• Rue Jolicoeur, Boulevard Monk, Rue de Biencourt, Rue Briand (lots 3912-332 et 3912-370)
• Rue Denonville, Rue Beaulieu, Rue Saint-Patrick, Boulevard Monk (lots 3912-5, 3912-A-5 et 3912-A-6)
• Rue Jacques-Hertel, Rue Beaulieu, Rue Denonville, Boulevard Monk (lot 3912-74)
• Rue Jacques-Hertel, Boulevard Monk, Rue Saint-Patrick, Rue Briand (lot 3912-302)
• Rue Jacques-Hertel, Rue Briand, Rue Cardinal, Rue Hadley (lot 3930-495)
• Rue Cardinal, Rue Briand, Rue Denonville, Rue Hadley (lot 3930-381)
• Rue Denonville, Rue Briand, Rue de Villiers, Rue Hadley (lots 3930-196, 3930-197 et 3930-285)
• Rue de Villiers, Rue Briand, Rue Le Caron, Rue Hadley (lot 3930-76)
• Rue Le Caron, Rue Briand, Rue Galt Crescent, Rue Hadley (lot 3929-227)
• Rue Jacques-Hertel, Rue Hadley, Rue Cardinal, Rue Eadie (lots 3930-505, 3930-506 et 3930-521)
• Rue Cardinal, Rue Hadley, Rue Denonville, Rue Eadie (lots 3930-397, 3930-412 et 3930-427)
• Rue Denonville, Rue Hadley, Rue de Villiers, Rue Eadie (lots 3930-207, 3930-222, 3930-223, 3930-262 et 3930-277)
• Rue Cardinal, Rue Eadie, Rue Denonville, Rue Laurendeau (lots 3930-443, 3930-453, 3930-463-2, 3992-5, 3993-5, 3993-9, 3994-4 et 3995-2)
• Rue Denonville, Rue Eadie, Rue de Villiers, Rue Laurendeau (lots 3930-254, 3930-233, 3930-244, 3930-243-1, 3990-1, 3989-8, 3988-3, 3989-4, 3990-5 et 3991-2)
• Rue Le Caron, Rue Eadie, Rue Galt, Rue Laurendeau (lots 3983-4, 3982-5, 3982-1, 3929-271, 3929-272 et 3975-7)
• Rue Beaulieu, Rue Allard, Boulevard Monk, Rue Raudot (lots 3912-869 et 3912-903)
• Rue Beaulieu, Rue Raudot, Boulevard Monk, Boulevard de La Vérendrye (lot 3912-972). » (97 0065077)

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant la Chambre de l'expropriation de la Cour du Québec, dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Montréal, le 27 août 1997

Le greffier,
Léon Laberge

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-009662-977
PROCÉDURE ALLÉGÉE
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)

PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
WOLFE M. FRIEDMAN ET ALS
Partie demanderesse
-C-
ALEX MORFOPOULOS
Partie défenderesse

ORDRE est donné à ALEX MORFOPOULOS, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 rue Saint-Antoine Est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration, avis au défendeur, liste des pièces et pièce P-1 a été remise au greffe à l'intention ALEX MORFOPOULOS.
Lieu: Montréal
Date: Le 20 août 1997
FRANÇOIS LEBLANC,
Greffier adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-235793-977
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
ESMILDA VALDIVIERZO PAZ
Partie demanderesse
-C-
LUIS EDUARDO PONCE
Partie défenderesse

ORDRE est donné à LUIS EDUARDO PONCE, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de

divorce a été remise au greffe à l'intention de LUIS EDUARDO PONCE.
Lieu: Montréal
Date: 22 août 1997
LISE DUCHESNE, G.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-237679-976
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
CLARA BALLUGUING
Partie demanderesse
-C-
DANILO HERNAEZ
Partie défenderesse

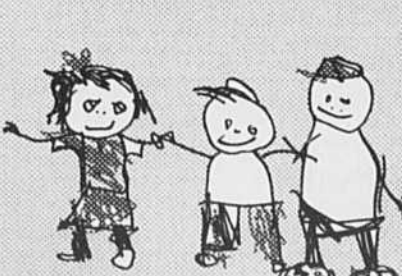
ORDRE est donné à DANILO HERNAEZ, de comparaître au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce, de l'avis de dénonciation des pièces et de la liste des pièces a été remise au greffe à l'intention de DANILO HERNAEZ.
Lieu: Montréal
Date: 21 août 1997
LISE DUCHESNE, G.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-002614-940
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: GREFFIER ADJOINT
GINETTE PAGEAU
Requérante
-C-
IOAN CRISTEA
Intimé

et
LE DIRECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL
Mis-en-cause
ASSIGNATION

Pour l'amour des enfants handicapés

ENVOYEZ DON



11 TIMBRES DE PÂQUES

1 800 263-1969

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

ORDRE est donné à IOAN CRISTEA de comparaître au greffe de cette Cour situé au 10 est, rue St-Antoine à Montréal, en salle 2.17, le 7 octobre 1997, à 9h15 de l'avant-midi, le tout suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR au moins 30 jours avant cette date.

Une copie de la requête en changement de nom de Kevin Cristea en celui de Kevin Pageau a été remise au greffe à l'intention de IOAN CRISTEA.
Lieu: Montréal
Date: 20 AOUT 1997
Lise Duchesne, G.A.

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Alberta Drapeau, en son vivant domiciliée au 2735 rue Bourbonnière, appartement 4, Montréal, survenu le 21 février 1997, un inventaire sous seing privé des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, le 6 mai 1997, et ce conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Me Michèle Fonté, notaire, sise au 4416 boulevard Pie IX, Montréal, province de Québec, H1X 2B3.
Donné ce 25 août 1997.
Marceline Drapeau et Robert Drapeau, liquidateurs

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
AVIS est par les présentes donné qu'à la suite du décès de PAUL GRAVEL, en son vivant rentier, domicilié au 6733, rue St-Denis, Montréal, province de Québec, H2S 2S3, survenu le 5 juin 199

LE DEVOIR

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — **Money Talks** 13h30, 15h40, 17h40, 19h40, 21h40 — **Leave it to Beaver** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Mastermind** 13h45, 16h15, 18h50, 21h15
BERRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — **Déetectives** 13h30, 16h, 19h05, 21h25 — **Tobey:** Le joueur étoile 13h35, 15h35 — **Contact v.f.** 18h20, 21h15, jeu. 21h30 — **Métamorphose** 13h40, 15h50, 19h10, 21h30 — **Air Force One v.f.** 13h45, 16h15, 19h, 21h45, jeu. 13h45, 16h15, 21h45 — **Argent comptant** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — **Déetectives** 13h20, 15h25, 17h30, 19h35, 21h40 — **Métamorphose** 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05 — **Air Force One v.f.** 13h25, 16h05, 19h20, 21h45 — **Le mariage de mon meilleur ami** 13h15, 15h20, 17h25, 19h25, 21h25 — **Argent comptant** 13h35, 15h35, 17h40, 19h30, 21h30 — **Tobey:** Le joueur étoile 13h40, 15h50, 17h45, 19h45 — **Double/identité** 21h35 — **Contact v.f.** 13h, 15h45, 18h30, 21h10 — **Mon ami Willy** 3 13h10, 15h10, 17h10 — **Spawn v.f.** 18h50, 21h15 — **Hommes en noir** 13h30, 15h30, 17h35, 19h40, 21h50 — **Complot mortel** 13h15, 16h, 18h45, 21h20

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — **Mastermind** 13h, 15h30, 19h10, 21h30 — **Spawn** 13h15, 19h — **Contact v.f.** 15h30, 21h10 — **Mimic** 13h40, 16h, 19h20, 21h30 — **Leave it to Beaver** 13h, 15h, 17h, 19h, 21h — **Mon ami Willy** 3 13h15 — **Men in Black** 15h15 — **Picture Perfect** 19h10 — **Le mariage de mon meilleur ami** 21h15 — **Air Force One** 13h20, 16h05, 19h, 21h30 — **Cop Land** 13h30, 15h50, 19h15, 21h40

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — **Contact v.f.** 21h — **Hommes en noir** 13h, 14h55, 16h50, 19h — **Métamorphose** 13h, 15h30, 19h, 21h — **Complot mortel** 15h50, 18h45, 21h30 — **Tobey:** Le joueur étoile 13h, 14h55, 16h50 — **Air Force One v.f.** 13h, 19h, 21h30 — **Hercule v.f.** 13h, 14h55, 16h50 — **Georges de la jungle** 13h15, 15h30, 19h, 21h — **Argent comptant** 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Event Horizon v.f.** 13h, 15h30, 19h, 21h — **Mon ami Willy** 3 13h, 19h, 21h30 — **Déetectives** 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **G.I. Jane v.f.** 13h, 15h30, 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Argent comptant** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Mon ami**

Willy 3 13h50, 16h20 — **Contact v.f.** 18h50, 21h45 — **Métamorphose** 13h45, 16h15, 19h05, 21h30 — **Picture Perfect** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h40 — **Mastermind** 13h50, 16h20, 19h10, 21h40 — **Air Force One** 13h30, 16h20, 19h15, 21h50

CAVENDISH: 5800, boul. Cavendish (485-7111) — **George of the Jungle** 13h15, 15h45, 19h15, 21h30 — **Conspiracy Theory** 12h30, 15h30, 18h45, 21h35 — **Cop Land** 13h, 15h50, 19h10, 21h45 — **A Smile Like Yours** 12h15, 14h30, 16h50, 19h10, 21h40 — **Men in Black** 13h35, 19h35 — **Spawn** 16h05, 21h45 — **Leave it to Beaver** 12h20, 14h35, 16h45, 19h05, 21h25 — **Steel** 13h — **Picture Perfect** 16h10, 19h, 21h30 — **Mastermind** 13h20, 16h, 19h05, 21h40

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Conspiracy Theory** 12h15, 15h15, 18h30, 21h30, ven. sam. 24h20 — **G.I. Jane v.f.** 12h40, 15h40, 18h50, 21h50, ven. sam. 24h30 — **Contact** 15h30, 18h40, 21h40 — **Steel** 12h20 — **Event Horizon v.f.** 13h20, 15h50, 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — **Un été à la Goulette** 13h10, 16h, 19h10, 21h55, ven. sam. 24h15, mer. 13h10, 16h, 21h55 — **Georges de la jungle** ven. sam. dim. lun. mar. 13h30, 16h10, 19h20, 21h35, ven. sam. 23h45 — **Hoodlum** mer. jeu. 12h30, 15h25, 18h35, 21h35

CENTRE LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — **Hoodlum** mer. jeu. 13h10, 16h10, 19h, 21h45 — **G.I. Jane** 12h35, 15h15, 19h05, 21h40 — **George of the Jungle** 12h45, 14h50, 16h55, 19h10, 21h15 — **Steel** 13h — **G.I. Jane v.f.** 12h20, 15h05, 19h15, 21h55 — **Hercules** 12h40, 14h40, 16h45 — **Face/Off** 18h50, 21h40 — **Hercule v.f.** 12h50, 14h55, 16h50 — **Contact** 18h40, 21h35 — **Event Horizon v.f.** 13h20, 16h, 19h20, 21h50 — **A Smile Like Yours** 12h55, 15h30, 18h45, 21h25 — **Event Horizon** 12h50, 15h50, 19h, 21h20 — **Conspiracy Theory** 13h05, 15h20, 16h20, 18h30, 19h50, 21h30 — **Georges de la jungle** 12h30, 14h35, 16h35, 19h15, 21h45

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — **G.I. Jane v.f.** 12h40, 13h40, 15h30, 16h20, 19h, 19h30, 21h35, 22h10 — **Event Horizon v.f.** 13h, 15h40, 19h10, 21h30 — **A Smile Like Yours** 14h, 16h40, 19h35, 21h40 — **Georges de la jungle** 13h15, 15h50, 18h50, 21h10 — **George of the Jungle** 13h45, 16h10, 18h45, 21h20 — **Event Horizon** 12h50, 15h20, 19h20, 21h45 — **Conspiracy Theory** 15h30, 18h40, 21h40 — **Steel** 13h20 — **Hoodlum** mer. jeu. 13h20, 16h05, 19h05, 21h50 — **G.I. Jane** 13h30, 16h30, 19h15, 22h

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — **Le mariage de mon meilleur ami** 13h50, 16h, 19h10, 21h25 — **Lucie Aubrac** 15h50, 21h — **Mon ami Willy** 3 14h, 19h — **Men in Black** 13h35, 16h15, 19h15, 21h20 — **Encore** 13h50, 16h10,

19h10, 21h30 — **Pillow Book** 13h35, 15h50, 18h50, 21h45 — **Complot mortel** 13h45, 17h10, 20h50 — **Leave it to Beaver** 13h30, 15h20, 17h20, 19h20, 21h10 — **Hommes en noir** 14h, 16h25, 19h, 21h05 — **Spawn v.f.** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30

COMPLEXE DES JARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — **Complot mortel** ven. 13h05, 15h55, 18h45, 21h30 — **Déetectives** ven. 13h20, 16h10, 19h, 21h25 — **Passage à l'acte** ven. 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h45 — **Encore** ven. 13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h35
DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — **Air Force One v.f.** 21h30, sam. dim. 16h15, 21h30 — **Complot mortel** 19h, sam. dim. 13h30, 19h — **Passage à l'acte** 19h10, 21h20, sam. dim. 13h45, 16h, 19h10, 21h20

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Mimic** 19h, 21h20, sam. dim. mar. 13h, 16h, 19h, 21h20 — **Mastermind** 19h10, 21h40, sam. dim. mar. 13h15, 16h15, 19h10, 21h40 — **Cop Land** 19h30, 21h50, sam. dim. mar. 13h30, 16h05, 19h30, 21h50 — **Event Horizon** 19h20, 21h30, sam. dim. mar. 13h45, 16h10, 19h20, 21h30

ÉGYPTE: 1455, rue Peel (843-3112) — **Mimic** 14h, 16h15, 19h, 21h15 — **Men in Black** 14h15, 18h50, mer. 14h15 — **Spawn** 16h20, 21h, mer. 16h20, 21h30 — **Picture Perfect** 14h10, 16h10, 18h50, 21h10

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — **Conspiracy Theory** 16h05, 19h05, 22h — **Steel** 13h45 — **G.I. Jane** 13h30, 16h15, 19h15, 21h50 — **G.I. Jane v.f.** 13h40, 16h30, 19h, 21h40 — **Money Talks** 13h05, 15h30, 19h35, 21h55 — **Georges de la jungle** 13h, 15h45, 19h10, 21h15 — **Event Horizon** 13h20, 15h50, 19h30, 21h45 — **A Smile Like Yours** 13h15, 15h55, 19h40, 22h05 — **Event Horizon** v.f. 13h35, 16h20, 19h25, 21h35

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hy-mus (697-8095) — **George of the Jungle** 14h, 16h30, 18h50, 21h20 — **Money Talks** 12h30, 15h, 19h25, 21h55 — **A Smile Like Yours** 13h45, 16h15, 19h25, 21h35 — **G.I. Jane** 13h15, 15h45, 19h05, 21h30 — **Cop Land** 13h30, 16h, 19h30, 21h50, mer. jeu. 16h, 19h30, 21h50 — **Air Bud** 12h15, 14h45, mer. jeu. 13h30 — **Hoodlum** mer. jeu. 12h15, 14h45, 19h10, 22h — **Conspiracy Theory** 15h15, 19h, 21h45 — **Steel** 12h45 — **Event Horizon** 13h, 15h30, 19h20, 21h40

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **Cop Land** 13h30, 16h30, 19h, 21h20 — **Air Force One** 13h, 15h45, 19h15, 21h45, mer. 13h, 15h45, 21h45 — **Mrs. Brown** 13h15, 16h, 18h45, 21h — **Shall we Dance** 13h40, 16h10, 19h20, 21h40, mer. 13h40, 16h10, 21h40

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier

(849-3456) — **Air Force One v.f.** 13h40, 16h20, 19h10, 21h45 — **Complot mortel** 13h30, 16h15, 19h, 21h45 — **Mimic** 13h20, 16h, 19h10, 21h30 — **Cop Land** 13h30, 16h15, 19h, 21h20 — **Money Talks** 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h20 — **Leave it to Beaver** 13h, 15h, 17h, 19h15, 21h15 — **Tobey:** Le joueur étoile 13h05, 15h10, 17h15, 19h20 — **Spawn** 21h25 — **Déetectives** 13h45, 16h30, 19h05, 21h25, ven. 13h45, 16h30, 18h45, 20h50

LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — **Contact v.f.** ven. sam. dim. 13h, 16h, 19h, 21h50, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h50 — **Spawn v.f.** ven. sam. dim. 13h15, 17h15, 21h15, lun. mar. mer. jeu. 21h15, ven. sam. 23h15 — **Hommes en noir** ven. sam. dim. 15h15, 19h15, lun. mar. mer. jeu. 19h15, ven. sam. 23h15 — **Complot mortel** ven. sam. dim. 13h, 15h45, 19h10, 21h50, lun. mar. mer. jeu. 19h10, 21h50, ven. sam. 24h20 — **Tobey:** Le joueur étoile ven. sam. dim. 13h05, 15h10, 17h10, 19h10, 21h05, lun. mar. mer. jeu. 19h10, 21h05 — **Air Force One v.f.** ven. sam. dim. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. 24h — **Déetectives** ven. sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h25, ven. sam. 23h30

LOEWS: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **G.I. Jane** 13h, 16h, 19h, 22h, ven. sam. 24h40 — **A Smile Like Yours** 13h45, 16h10, 19h10, 21h20, ven. sam. 23h40 — **Event Horizon** 13h15, 15h45, 19h20, 21h50, ven. sam. 24h10 — **Face/Off** 14h, 17h, 20h, ven. sam. 23h — **Conspiracy Theory** 13h30, 16h50, 20h15, ven. sam. 23h20

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — **Métamorphose** 13h30, 16h05, 19h05, 21h30 — **Déetectives** 13h40, 16h15, 19h15, 21h35 — **Tobey:** Le joueur étoile 13h10, 15h15, 17h15 — **Air Force One v.f.** 19h10, 21h45 — **Argent comptant** 13h15, 15h20, 17h20, 19h30, 21h45 — **Complot mortel** 13h, 16h, 19h, 21h40

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Batman & Robin** 13h, 15h50, 18h30, 21h, ven. sam. 23h30 — **The Lost World: Jurassic Park** 12h40, 15h40, 18h40, 21h30, ven. sam. 24h10 — **Liar Liar** 13h10, 15h15, 17h15, 19h20, 21h50, ven. sam. 23h45 — **Addicted to Love** 12h25, 14h40, 17h10, 19h30, 21h45, ven. sam. 24h — **Speed Cruise: Cruise Control** 13h30, 16h20, 19h, 21h40, ven. sam. 24h20 — **The English Patient** 12h50, 16h30, 20h, ven. sam. 23h20

PARISIEN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-3856) — **Hercule v.f.** 13h15, 15h50 — **Le Saint / Panne fatale** ven. 19h — **Gabbeh / Salam Cinéma** ven. 13h, 18h45 — **Georges de la jungle** ven. 13h45, 16h20, 19h15, 21h30 — **Double/identité** ven. 13h05, 16h, 19h, 21h45 — **Rien à perdre** ven. 13h, 15h55, 19h10, 21h20

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — **Cop Land** 13h10, 15h30, 19h, 21h15 — **Air Force One** 13h30, 16h, 18h50, 21h30 — **Money Talks** 13h05, 15h10, 17h15, 19h20, 21h45 — **Event Horizon** 13h15, 15h25, 17h25, 19h30, 21h35 — **Mimic** 13h20, 15h45, 19h10, 21h40 — **G.I. Jane** 13h, 15h40, 18h40, 21h20 — **Conspiracy Theory** 18h45, 21h25 — **Air Bud** 13h25, 15h35

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — **Leave it to Beaver** 13h30, 15h20, 17h15, 19h10, 21h10 — **Picture Perfect** 16h40, 19h10 — **Spawn** 14h15, 21h25 — **My Best Friends Wedding** 16h20, 19h — **Men in Black** 14h, 21h15 — **Air Force One** 13h30, 16h10, 18h45, 21h20 — **Mimic** 13h50, 16h30, 19h15, 21h30 — **Mastermind** 13h40, 16h, 19h, 21h15

STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — **Georges de la jungle** ven. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, lun. mar. mer. jeu. 19h05, 21h05 — **Event Horizon v.f.** ven. sam. dim. 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20, lun. mar. mer. jeu. 19h15, 21h20, ven. sam. 23h25 — **G.I. Jane v.f.** ven. sam. dim. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, lun. mar. mer. jeu. 19h10, 21h35, ven. sam. 23h55 — **Complot mortel** ven. sam. dim. 13h, 15h35, 19h, 21h40, lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h40, ven. sam. 24h10 — **Air Force One v.f.** ven. sam. dim. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. 24h — **Tobey:** Le joueur étoile ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h, lun. mar. mer. jeu. 19h — **Contact v.f.** ven. sam. dim. 19h, 21h50, lun. mar. mer. jeu. 21h25 — **Double/identité** 21h15, ven. sam. 23h45 — **Hommes en noir** ven. sam. dim. 13h, 15h, 17h05, 19h05, lun. mar. mer. jeu. 19h05 — **Déetectives** ven. sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h25, ven. sam. 23h30

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — **Air Force One v.f.** ven. sam. dim. 12h30, 14h45, 17h05, 19h20, 21h45, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h45, ven. sam. 24h — **Georges de la jungle** ven. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, lun. mar. mer. jeu. 19h05, 21h05 — **Déetectives** ven. sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h20, 21h25, lun. mar. mer. jeu. 19h20, 21h25, ven. sam. 23h30 — **Tobey:** Le joueur étoile ven. sam. dim. 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, lun. mar. mer. jeu. 19h05 — **Hommes en noir** ven. sam. dim. 19h05, 21h05, lun. mar. mer. jeu. 21h05, ven. sam. 23h05 — **Contact v.f.** ven. sam. dim. 13h, 19h, lun. mar. mer. jeu. 19h — **Double/identité** ven. sam. dim. 16h, 21h50, lun. mar. mer. jeu. 21h50 — **G.I. Jane v.f.** ven. sam. dim. 13h10, 15h35, 19h10, 21h35, lun. mar. mer. jeu. 19h10, 21h35, ven. sam. 23h55 — **Event Horizon v.f.** ven. sam. dim. 13h05, 15h10, 17h10, 19h15, 21h20, lun. mar. mer. jeu. 19h15, 21h20, p. ven. sam. 23h25 — **Complot mortel** ven. sam. dim. 13h, 15h35, 19h, 21h40,

lun. mar. mer. jeu. 19h, 21h40, ven. sam. 24h10
VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — **Event Horizon v.f.** 13h15, 15h25, 19h10, 21h20 — **G.I. Jane v.f.** 13h, 15h45, 18h45, 21h30 — **Event Horizon** 13h40, 16h10, 19h20, 21h35 — **Georges de la jungle** 13h20, 15h20, 19h05, 21h05 — **Cop Land** 13h30, 16h, 19h30, 21h40 — **G.I. Jane** 13h10, 15h55, 19h, 21h45

A QUÉBEC



CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — **Métamorphose** 19h, 21h30, sam. dim. 14h, 16h30, 19h, 21h30 — **Déetectives** 19h20, 22h, sam. dim. 13h45, 16h, 19h20, 22h — **G.I. Jane v.f.** 19h10, 21h45, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h10, 21h45

GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — **G.I. Jane** 13h30, 16h15, 18h55, 21h30 — **Event Horizon** 13h40, 16h10, 18h50, 21h25 — **Hercule v.f.** 12h50, 14h55, 17h — **Complot mortel** 15h25, 18h40, 19h10, 21h30, 21h55 — **Le Mariage de mon meilleur ami** 12h55, 15h, 17h10, 19h30, 21h40 — **Argent comptant** 13h, 15h10, 17h15, 19h25, 21h35 — **Steel** 13h15 — **A Smile Like Yours** 13h25, 15h45, 19h10, 21h20 — **Event Horizon v.f.** 12h45, 14h50, 16h55, 19h15, 21h40 — **G.I. Jane v.f.** 13h10, 13h30, 15h55, 16h20, 19h, 19h25, 21h45, 22h10 — **Georges de la jungle** 12h45, 15h, 17h10, 19h20, 21h35

PLACE CHAREST: 500, rue Du Pont (418-529-9745) — **G.I. Jane** 13h15, 16h, 19h, 21h30 — **Tobey:** Le joueur étoile 14h, 16h20 — **Homme en noir** 19h — **Contact** 21h — **Air Force One** 13h30, 16h15, 19h10, 21h40 — **Complot mortel** 13h20, 16h, 18h45, 21h30 — **Argent comptant** 13h45, 16h30, 19h15, 21h35 — **Métamorphose** 13h45, 16h30, 19h25, 21h50 — **Event Horizon** 14h, 16h45, 19h40, 21h45 — **Déetectives** 13h30, 16h15, 19h15, 21h25 — **Spawn** jeu. 13h45, 16h30

CINÉMAS RÉPERTOIRES



CINÉMA DU PARC: 3575, ave. du Parc (287-7272)

• CULTURE •

FESTIVAL DE TROIS

Voix intérieures

LA CANTATE À TROIS VOIX

Un texte de Paul Claudel mis en lecture par Françoise Faucher. Flûtiste: Sophie Larivière. Avec Violette Chauveau, Sophie Faucher et Françoise Faucher. Présenté en représentation unique le 25 août à la Maison des arts de Laval dans le cadre du septième Festival de Trois, sous la direction générale d'Anne-Marie Alonzo et la direction artistique de Béatrice Picard. À venir, un événement off-Festival: On ne part pas, on ne revient pas, d'Hélène Cixous, mis en lecture par Lise Vaillancourt et Anne-Marie Alonzo, le 2 septembre au Gesù.

SOLANGE LÉVESQUE

Le Festival de Trois achève sa septième édition. Fondé et dirigé par Anne-Marie Alonzo, cet événement estival annuel a le mérite d'avoir créé un créneau original où des textes de multiples formes peuvent être présentés en marge des scènes et des contextes accoutumés. D'année en année, son public se développe, fidèle aux performances, tours de chant et mises en lecture que le festival lui propose tous les lundis du mois d'août.

Sur scène, une mise en lecture bien orchestrée est au théâtre ce qu'une vraie bonne radio est à la télévision: elle réussit à susciter l'imaginaire avec des mots, des voix et des sons. Mieux: elle explore des voies profondes du texte et nous le fait rencontrer sous un jour différent. Nous étions bien cent cinquante à deux cents spectateurs lundi soir, recueillis et attentifs devant Laeta, Fausta et Beata, ces trois personnages du texte de Claudel qui représentent trois âges, interprétés par trois grandes comédiennes que l'on sentait en communication profonde avec la partition — personnages qui ne sont pas sans rappeler certains tableaux de Jean-Paul Lemieux; je pense en particulier aux *Parques* et à *Amélie et le temps*. Laeta (Violette Chauveau), la plus jeune, va se marier demain; le mari de Fausta (Sophie Faucher) est en voyage d'affaires et celui de Beata (Françoise Faucher) a quitté ce monde. Dans une conversation intime où chacune parle de son amour absent, ces trois amies se livrent leurs pensées et tentent de cerner le bonheur, la peur et les peines liés à l'amour. En retrait du praticable où elles prennent place, une flûtiste ponctue discrètement le texte. Pour tout signe, trois petites



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Françoise Faucher a mis en lecture ce spectacle consacré à Claudel.

lanternes suggèrent que la rencontre des trois femmes a lieu dans l'obscurité du soir. Soudain, des étoiles s'allument, comme «*Pour comprendre la liberté, il faut avoir été captif et hors-la-loi*» ou «*Le bonheur est une forte prison*», ou encore: «*Il faut que le mot passe afin que la phrase existe*»; et soudain, on est entraîné dans le sillage de cette conscience aiguë, par ce texte tellement différent de ceux auxquels on est habitué et dont l'un des attraits, justement, est de faire entendre des choses qui, soudain, sonnent étrangères à nos oreilles. L'étrangeté, l'originalité qui suscitent l'intérêt et l'émotion ne sont pas liées à une époque; elles naissent d'un choc entre le familier

et l'inhabituel, et Claudel, aujourd'hui, peut créer ce choc, s'il est rendu avec l'élan de vie et la musique qui courent dans ses textes. La mise en lecture de Françoise Faucher tablait sur cet élan de vie, sur le rythme et sur une économie des moyens; les passages les plus efficaces et les mieux réussis de la soirée étaient, à mon avis, ceux où l'interprétation demeurait dans la plus grande sobriété.

Mais diable! Quand une institution qui se donne pour nom «Maison des arts» accueille un événement dont une condition majeure de réussite est le silence, ne peut-elle pas trouver moyen d'éteindre, le temps du spectacle, l'appareil de climatisation de la salle?

EXPOSITIONS

Portraits de groupe
avec photographe

Une rétrospective Gabor Szilasi au MBAM

STÉPHANE
BAILLARGEON
LE DEVOIR

Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) inaugurerait hier une exposition intitulée *Gabor Szilasi: photographies, 1954-1996*. Il s'agit de la première rétrospective dédiée à ce pionnier de la photographie d'art au Québec — et en fait de l'une des très rares expositions solos que ce musée daigne consacrer à un artiste québécois depuis des années. Ce travail muséologique, présenté dans deux petites salles de l'aile nord de l'établissement, est organisé en collaboration avec Vox Populi, dans le cadre de la cinquième édition du Mois de la Photo à Montréal, elle-même officiellement lancée la semaine prochaine.

Cette exposition présente environ 125 photos — tirées du fonds de plus de 70 000 négatifs de l'artiste — regroupées de façons thématique et chronologique. Le parcours ainsi tracé permet de suivre la carrière exceptionnelle de ce maître de l'objectif d'origine hongroise qui a fortement influencé la production québécoise à la fois comme pionnier de la photographie d'auteur et comme professeur de photographie, notamment à l'Université Concordia.

Gabor Szilasi est né à Budapest, en Hongrie, en 1928. Après la guerre, il abandonne ses études en médecine,

tente une première fuite à l'Ouest et fait plusieurs petits métiers (manœuvre à la construction du métro, dessinateur de mouchoirs de soie...). Il achète son premier appareil photo en 1952, et du 15 au 25 novembre 1956, pendant le mouvement insurrectionnel, il documente les «événements de Budapest». Quelques jours plus tard, Gabor Szilasi réussit à prendre la fuite pour Vienne, puis à émigrer au Canada.

Ici, tout au long des années soixante et soixante-dix, il réalise des reportages sur un grand nombre de sujets, notamment sur le monde rural québécois de Charlevoix, de l'île aux Coudres, de la Beauce et de l'Abitibi. Il témoigne alors de son habileté à dépeindre les petites gens, leurs milieux et leurs modes de vie.

Szilasi se passionne aussi sans relâche pour Montréal, ses habitants et son architecture à l'abandon. Une série lancée en 1977 porte sur la rue Sainte-Catherine. Une autre («*Les panoramas*»), de 1980-1982, reproduit en une seule image la surcharge des éléments visuels et la difformité architecturale de certains carrefours. Les prises frontales des façades bric-à-brac et les vues rapprochées des enseignes kitsch condensent à elles-seules le drame urbain qui s'est joué dans la métropole au cours des dernières décennies.

Szilasi réalise aussi d'innombrables

portraits. Il photographie régulièrement les gens qui l'entourent, ses amis, les membres de sa famille (Andrea, Andor...) et des artistes québécois (Rita Letendre, Ulysse Comtois, Yves Gaucher...). La série *Portraits/intérieurs*, commencée elle aussi en 1977, propose des diptyques où sont juxtaposées une photographie en noir et blanc d'une personne et une autre, en couleurs, de la pièce où le portrait a été réalisé. Les choses n'ont jamais autant ressemblé aux personnalités des gens qui les aiment — et vice-versa.

Tout récemment, Gabor Szilasi a approfondi cette démarche plus introspective en réalisant des portraits de femmes sur pellicule polaroid noir et blanc. Ces œuvres sont vraiment très touchantes. Elles rendent une impression de mélancolie et de force tranquille.

À près de 70 ans, cet artiste adoré de la confrérie québécoise, qui s'est retiré de l'université en 1995, continue de créer des images d'une qualité poétique enviable sur l'«étude de l'homme et son milieu».

Le MBAM lançait en même temps une importante rétrospective consacrée à la très riche carrière du peintre, réalisateur et surtout photographe français Henri Cartier-Bresson. *Le Devoir* en parlait vendredi dernier et y reviendra bien sûr au cours des prochaines semaines.

EN BREF

Festival
à la traîne

(PC) — La projection du long métrage *The Scottish Tale* devait donner à l'actrice Ann Boelke, hier soir, l'occasion de porter la robe de mariée dotée de la plus longue traîne au monde. Avec ses plus de 70 mètres, cet accessoire détient le record Guinness de la spécialité, indique le FFM. Il fallait, sur l'esplanade de la Place des Arts, 60 personnes pour déployer la chose.

Robert Pinget
est mort

(AFP) — L'écrivain et dramaturge français Robert Pinget, l'une des fi-

gures de proue du «nouveau roman», est décédé d'une attaque cérébrale lundi à Tours à l'âge de 78 ans, a-t-on appris hier auprès des Éditions de Minuit, son éditeur. Il avait obtenu le prix Femina en 1965 pour *Quelqu'un*. Auteur d'une trentaine de livres, Robert Pinget était né à Genève en 1919. Après des études de droit, il devient avocat puis s'installe à Paris où il se lance dans la peinture et expose ses toiles. Il entreprend ensuite de nombreux voyages en Europe et en Afrique du Nord avant de publier son premier livre en 1951, un recueil de nouvelles intitulé *Entre Fantoine et Agapa*. Robert Pinget était également l'auteur de nombreux textes pour le théâtre et un habitué du Festival d'Avignon où ses pièces ont souvent été montées.

Visa pour l'Image

(AFP) — La neuvième édition du festival international de photojournalisme Visa pour l'Image, qui se déroulera du 30 août au 14 septembre à Perpignan, dans le sud de la France, présentera une trentaine d'expositions dans neuf sites patrimoniaux de la ville. Toutes les grandes agences de photo d'actualité participent à Visa pour l'Image, qui se clôture par la remise des Vissas d'Or. Les thèmes des photos exposées tournent autour de l'actualité que de la société, tout en présentant également des rétrospectives et des photos du World Press. Depuis sa création, Visa pour l'Image a organisé près de 270 expositions et accueilli plus de 800 000 visiteurs.

• À LA TÉLÉVISION •

NOS
CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

BIOGRAPHIES

Portrait de la famille Bronfman, fils d'immigrants russes établis dans l'Ouest canadien et qui ont fait fortune en se lançant dans le commerce des spiritueux durant la Prohibition.

Canal D, 21h

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Retransmission de la cérémonie d'ouverture des 3^e Jeux de la Francophonie qui se déroulent de 27 août au 6 septembre à Antananarivo à Madagascar.

TV5, 23h30

VUES D'ICI

Portrait de Heidi Hollinger, une jeune photographe de Montréal devenue célèbre grâce à ses photos dans la ville de Moscou et ses photos inusitées de personnalités.

Radio-Canada, 0h20

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN

LE MAGNIFIQUE

(4) Fr. 1973. Comédie fantaisiste de P. de Broca avec Jean-Paul Belmondo, Jacqueline Bisset et Vittorio Gassman. L'auteur d'une série de romans populaires s'inspire de sa voisine pour composer un personnage.

SRC 13h

LE SOLEIL MÊME LA NUIT

(3) It. 1989. Drame psychologique de P. et V. Taviani avec Julian Sands, Nastassja Kinski et Charlotte Gainsbourg. Lorsqu'il apprend, à la veille de ses noces, que sa future épouse a été la maîtresse du roi, un jeune baron décide de devenir moine et de mener une vie d'ermite.

TQ 21h

AU CLAIR DE LA LUNE

(4) Can. 1982. Comédie fantaisiste de A. Forcier avec Michel Côté, Guy L'Écuyer et Lucie Miville. Un albinos à l'esprit fantasque lie amitié avec un ancien champion du jeu de quilles.

Canal D minuit

THE PRIVATE LIFE
OF DON JUAN

(4) G.-B. 1934. Comédie satirique de A. Korda avec Douglas Fairbanks, Merle Oberon et Benita Hume. Après avoir fait croire à sa mort, Don Juan voit ses charmes tourner court.

CBC 0h30

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
SRC	2 (2) 4 (3) 6 (7) 9 (8) 11 (12) 13	Les Mondes de Sismi	La Petite Patrie	Watatatow	Ce soir (6) 11 (3) 7 (7) Bouffe au jardin Cataract (18:30) Vie de chalet (18:30)		Cadillac rose / Elizabeth et sa grand-mère	Mr. Bean	Baseball / Cardinals - Expos						Le Téléjournal (23:25)	Le Point (23:25)
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (9) 10 (11) 13 (40)	Les Feux de l'amour (16:00)	Top Modèles	Côté Cour avec Métro / Rémy Girard	Le TVA	Scènes de rue / Annie Pelletier, Normand Brathwaite	La Poule aux œufs d'or	Fleurs et Jardins / Conifères nains; le compost	Beverly Hills, 90210		Mini-série / Money / Dernière		Le TVA Sports / Loteries (22:49)	Le TVA	Tête-à-tête / André Bérard (22:58)	Benny Hill (23:57)
TOC	15 (17) 24 (46)	Les Amichaines	Rémi	Allô prof	L'Étalon noir	Le Monde merveilleux de Disney		Télé-Festival	National Geographic		Cinéma / LE SOLEIL MÊME LA NUIT (3) avec Julian Sands, Nastassja Kinski				Le Monde en mouvement (22:59)	
TQS	2 (4) 16 (30) 35 (49)	Bons Baisers d'Amérique (16:00)	Le Grand Journal		La Guerre des clans	Flash	Les Simpson	Cinéma / UN INCONNU DANS LA FAMILLE (5) avec Teri Garr, Neil Patrick Harris			Au-delà du réel		Flash	Le Grand Journal	Sports Plus	
CBC	5 (6) 4 (8) 13 (12)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newswatch	Newsday	On the Road	Royal Canadian Air Force	World of Discovery / Rhino	Black Harbour	The National / CBC News			News	Comics	
CIV	8 (13) 12	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.		Pulse	E.T.	The Nanny	Ellen	Cybill	The Drew Carey Show	Ellen	Law and Order	CTV News	Nightline	
ABC	8 (13) 22	Rosie... (16:00)	News		ABC News		Wheel of...	Jeopardy	The Drew Carey Show	Spin City		Ellen	Primetime Live	News	Nightline (23:35)	
CBS	3 (8) 5 (10)	Quinn (16:00)	The Simpsons	Seinfeld	News		CBS News	E.T.	The Nanny	Murphy Brown	Coast to Coast		48 hours	News	The Late Show (23:35)	
NBC	5 (10) 33	Quack Pack	Access Hollyw.	Jeopardy			NBC News	Home Improv.	Wheel of...		Cinéma / ABDUCTION OF INNOCENCE (6) avec Katie Wright, Lucie Arnaz		Law and Order		The Tonight Show (23:35)	
PBS	33 (57)	Kratt's...	Bill Nye	C. Sandiego?	News		Wheel of...	Jeopardy								
ONT	6 (24)	Bill Nye	Wishbone	Book of Virtues	ITN News	Nightly Bus.	News	Wheel of...	Jeopardy							
CABLE		The Young and the Restless	First / National News				E.T.	Ned and Stacey	Sabrina	Ready or Not	Party of Five	Mad TV		Global News	Sportsline	
		Bookmice	Polka / Star / ...	Eric's World	Pumped!	Inquiring Minds	Gaining a Voice	Acme School	Studio 2		Porterhouse Blue	From the Heart		Studio 2		
		Sportfishing	Flex Appeal	Golf / 1997 Roxburgh Challenge	Sportsdesk		Baseball / Blue Jays - White Sox							Sportsdesk		
		Plein air	Combat / R. Duran - R. Sims	Cascar / Anca	Sports 30 Mag		Tennis / U.S. Open							Sports 30 Mag		
		Martin-trotteur	Journal suisse	Pyramide	Les Z'amours	Évasion	Journal FR2	Paris Lumières	Savoir Plus		Cinéma / GROSSESSE NERVEUSE (3)	Journal belge		Télé-Festival	Jeux Franco.	
		Schtroumpfs	Télé-Pirate	Ma sorcière...	Joy. Naufragés	...Intrépides										
		Musique vidéo (12:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes		Le Mix	1 x 5	Musique vidéo / Se poursuit jusqu'à 1h30.							
		VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	The Monkees	DaMix	VideoFlow		Beavis...	Spotlight		
		Le Porte-bonheur (16:10)	Ed (17:35)				Le Facteur (19:10)									
		Bugs Bunny	Rugrats	Secret World	Charlie Brown	Felix the Cat	Insektors	Reboot	Beasties	Are You Afraid of the Dark?	'Must Be Mad'	Catwalk		Tarzan	Super Dave...	
		Au travail!	Aujourd'hui		Le Journal FR2	Capital Actions	Le Monde ce soir	Grands Reportages		Le Journal RDI	Maisonneuve...	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Éd. québécoise	Éd. de l'Ouest	
		Cinéma / DEUX NIGAUDS... (16:00)	Ciné...	Animalier / L'Oiseau de nulle part			Force brute / Commandement...	On a marché... / Fleuves	Biographies / Samuel Bronfman	Inde (2/4)				Cosmos 1999		

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE



Découvrez les lauréats
du 2^e Concours de
musique du Centre
d'arts Orford.
Demain à 20 h

En compétition au Festival

Un thriller qui s'étiole

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Bien évidemment, les films québécois en compétition suscitent davantage d'attentes que les autres. Il y a de la nervosité dans l'air, des enjeux de recettes aux guichets qui planent, des équipes ayant travaillé des années sur un projet appréhendant le jour J de la première projection publique. C'était hier le lancement de *La Conciergerie* de Michel Poulette, scénarisé par Benoît Dutrizac. Le réalisateur de *Louis 19* fait le saut de la comédie au thriller, et l'Impérial était bondé pour la circonstance. Mais cette *Conciergerie* ressemble davantage à un téléfilm qu'à un long métrage, faute de moyens, faute aussi d'une originalité de facture qui l'eût fait émerger du genre, comme y était parvenu par exemple un Gilles Noël dans *Erreur sur la personne*.

Place aux mésaventures d'un policier qui, après l'assassinat de son partenaire, se recycle dans un bureau de détective privé. Le héros tombera sur un inquiétant groupe de zigotos, occupants de «La Conciergerie des Monstres», lieu où des assassins en probation purgent les très légères sentences qu'un juge indulgent leur a données. Cœur de l'intrigue, cette maison à tourelle fait surgir le passé de ses pensionnaires, avec série de flashbacks, d'allers-retours.

Michel Poulette se révélait un meilleur directeur d'acteurs dans *Louis 19*. Ici, personne à la distribution ne fait d'étincelles et Serge Dupire (le héros), que l'on a connu plus inspiré, ne convaincra guère. Certaines prestations semblent particulièrement faibles, telle celle de Tanya Kontoyanni dans le rôle de la femme d'un écrivain assassiné, dénuée de finesse. Il y a de bonnes idées, des flashs intéressants — certaines incursions dans le milieu littéraire et dans celui des galeries d'art génèrent quelques bons gags qui passent malheureusement vite et ne se développent pas —, des répliques parfois rigolotes (une sortie sur les *baby-boomers*). Mais les liens entre les histoires enchevêtrées ne se tissent pas toujours facilement, le souffle du film

s'étiole sans parvenir à garder son allant à travers une esthétique de sous-série américaine qui ne se démarque pas du genre.

Il y a pourtant un côté puzzle bien huilé dans le scénario à tiroirs (mais avec des trous), des images plus soignées que dans *Liste noire* de Jean-Marc Vallée, thriller qui est devenu une mesure étalon au Québec tant il a rencontré (je n'ai toujours pas bien compris pourquoi) les goûts du public. *La Conciergerie* est plus policière, mais son rythme moins trépidant. En fait, ce rythme s'alanguit souvent, ce qui, pour un polar, constitue une faiblesse majeure. Le polar rencontrera-t-il son public? Je crains que non, du moins à grande échelle. Mais j'avais prédit un échec à *Liste noire*, alors... Morale de cette histoire: les critiques ne sont pas des oracles.

Ceux qui ne s'envolent jamais

Les bons sentiments ne font pas toujours les grands films. Devant *Ceux qui ne s'envolent jamais* du Yougoslave Petar Lalovic, on se serait cru à un conte pour tous qui n'eût pas été de la meilleure eau.

Le réalisateur possède une longue carrière de documentariste derrière lui, dont le film témoignera, avec caméra qui se promène parmi les merveilles de la nature et de la forêt. On a l'impression de se retrouver dans un parc safari, à la rencontre des faons, des ours et des phacochères. L'histoire est celle d'une jeune leucémique recueillie par son grand-père, un ermite vivant dans la forêt qui lui apprend le langage et les mœurs des animaux; fable écologique sur le retour aux sources, le bonheur et la santé, loin de la civilisation polluante. *Ceux qui ne s'envolent jamais* dégage un côté vieillot et naïf des films des années 50. Joué avec lourdeur, très mal éclairé, le film respire le petit budget, le nombre restreint de prises, la technologie rustique et déficiente. Présenté à la télévision et destiné à un public enfantin, il aurait pu atteindre sa cible. Sa présence en compétition au FFM se justifie beaucoup moins bien.



En conférence de presse au FFM

Poulette passe au polar

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Chaud ou froid, le polar est un genre qui se consomme de plus en plus au Québec. Qu'ils l'avouent ou non, chaque producteur et chaque cinéaste qui s'y pique rêvent en sourdine au succès inespéré de *Liste noire*, à la cohue de spectateurs ravis à l'écran, haletant en s'interrogeant sur l'identité du tueur. Qu'est-ce qui fait que le public embarque ou n'embarque pas dans un suspense? Quels ingrédients faut-il lui insuffler? Il y a du mystère là-dessous.

Michel Poulette avait envie de se coller au genre depuis belle lurette. Bien avant *Louis 19*, il avait sa *Conciergerie* en chantier. Mais allez sortir d'un créneau de comédie quand vous avez porté au petit écran Gérard D. Laflaque et Rock et Belles Oreilles. Son long métrage *Louis 19*, les aventures du roi des ondes, vinrent confirmer à tous que Michel Poulette était décidément fait pour la rigolade des Québécois. N'empêche qu'il n'avait pas envie de s'enfermer dans une sphère pour y tourner en rond comme un écureuil. Il a de la suite dans les idées, le réalisateur, même si les idées sont à géométrie variable et peuvent prendre les formes les plus diverses.

L'histoire du scénario de *La Conciergerie* est celle d'un flirt entre roman, télé et cinéma, tous médias unis accouchant les uns des autres. Au départ, Poulette avait un projet de série télé avec Benoît Dutrizac. Une série? «*Trop long*», estimait-on du côté de Radio-Canada. Virage avec contraction du projet en minisérie. Puis les *Omerta*, 10-07 et compagnie sont venus au monde, renvoyant *La Conciergerie* aux calendes grecques, quand le genre serait moins exposé. Les métamorphoses du texte persisteront jusqu'entre-temps, Dutrizac transformait *La Conciergerie* en roman. Le tout fut finalement remanié pour devenir long métrage (coscénarisé à quatre mains par Poulette et Dutrizac), lancé hier au FFM en compétition.

Effectuer un film pour plaire au public? Il tique. «*Je fais d'abord un film pour me plaire à moi-même*», précise-t-il. Poulette se décrit comme un raconteur d'histoires. Or le polar constitue à ses yeux un travail d'horlogerie particulièrement complexe, où un détail peut trahir le coupable, révéler au lecteur davantage qu'il n'en doit savoir avant la conclusion de l'affaire.

Le film sera donc le récit d'une enquête policière à tiroirs, dont le cadre principal est une maison baroque (appartenant dans la vraie vie à une communauté religieuse) surnommée «La Conciergerie des Monstres», où des assassins de haut vol sont en réhabilitation. Le rôle du héros devait échoir à Jean-François Pichette, qui a eu des conflits d'horaire. À Serge Dupire, installé en France depuis plusieurs années, le scénario fut envoyé par Internet. Il a effectué des auditions par satellite. Les nouvelles technologies ont leurs vertus.

3,2 millions de dollars, ce n'est pas le pactole à l'heure de tourner un polar. Les Américains ont quelques sous de plus... Michel Poulette dit qu'il faut parfois sauter sans filet, user de débrouillardise, faire des choix artistiques adaptés aux exigences de la production. «*On n'avait pas les moyens de travailler les effets spéciaux des flashbacks en postproduction*», explique-t-il en évoquant le tournage de *La Conciergerie*. Il a fallu user de filtres et de lentilles anamorphiques directement dans la caméra en prenant le risque qu'il y ait des pépins.

Son *Louis 19* avait bien marché en France. Michel Poulette pense que les films québécois peuvent vraiment s'exporter. Et pas uniquement dans l'Hexagone. Hier matin, d'éventuels acheteurs allemands étaient présents dans la salle de l'Impérial pour la première projection de *La Conciergerie*. Il voit des espoirs de diffusion de leur côté.

Une chose est certaine, Michel Poulette n'a pas épuisé les limites du genre puisqu'il saute dans le train d'un nouveau polar, un triangle cette fois, déjà en chantier, reléguant les projets de comédie dans ses tiroirs.



Christian Larouche, Serge Dupire et Michel Poulette à la première de *La Conciergerie*.

TÉLÉVISION

Tout pour plaire

Les derniers sondages d'été, rendus publics hier, ont confirmé une fois de plus que le réseau TVA est le plus écouté. La programmation d'automne de la chaîne contient encore tous les ingrédients nécessaires pour attirer les Québécois en grand nombre.

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Avec Simon Durivage aux nouvelles et Julie Snyder aux variétés, avec une série, *Divia*, qui s'annonce dix fois plus racoleuse que *Jasmine*, avec des jeux et des loteries, la chaîne TVA a tout pour plaire... et garder ses téléspectateurs.

Le directeur de la programmation de TVA, André Provencher, a présenté hier à la presse un menu automnal comportant près de 30 % de nouvelles émissions. Outre le *Point J*, mentionné plus haut, la nouvelle grille inclut une télésérie, *Paparazzi*, un téléroman, *Sauve qui peut*, des jeux, dont *Les Mondes*, à 17h, avec André Robitaille, et *Monopoly*, avec Marcel Lebeuf.

Pour des raisons de marketing, les séries ne débutent pas toutes au même moment et pas en même temps que celles des concurrents.

«*Nous faisons de notre mieux pour gérer nos lancements, pour promouvoir nos séries le mieux possible*», a expliqué M. Provencher hier.

Plusieurs émissions changeront de thème musical, de décor et de présentation, mais dans l'ensemble, il s'agit plutôt pour le télédiffuseur de peaufiner une formule gagnante. La direction a par ailleurs apporté un grand soin aux émissions précédant ses bulletins de nouvelles, de manière à conserver son avance en information.

Aussi, pour ne pas se faire damer le pion par Télévision Quatre Saisons, qui débute sa journée à 11h30 avec un magazine d'une ex de TVA, Danielle Rain-

ville, TVA présente, chaque jour de la semaine à 11h30, une courte émission de 15 minutes, avec une ex de Radio-Canada, Hélène Laurendeau.

Suivra *J.E. en direct*, avec Jocelyne Cazin et Gaétan Girouard, au cours de laquelle le duo s'intéressera aux cas de citoyens qui ne nécessitent pas une enquête du type de celles présentées à l'édition hebdomadaire de *J.E.* Les deux journalistes comptent bien aussi interviewer des personnalités, et prochainement, ils aimeraient faire une visite d'hôpital avec le ministre de la Santé, Jean Rochon.

Le *J.E.* du midi, auquel le bulletin de nouvelles sera intégré, sera produit à Québec, de manière à ce que la chaîne respecte le quota de production régional imposé par le CRTC. «*Les gens sont très démunis et notre J.E. du vendredi soir ne suffit pas à répondre à la demande*», a résumé Jocelyne Cazin hier.

De 17h à 18h, TVA présentera une variété de jeux avec André Robitaille, qui animait avec grand bonheur l'émission pour enfants *Vazimoli*, à Radio-Canada.

Parmi les autres nouveautés, signalons aussi *La Vie est un sport dangereux*, avec la championne olympique Annie Pelletier. Cette dernière entraînera des personnalités dans des aventures plus ou moins périlleuses. Ainsi, dans une émission prochaine, le chef de l'opposition officielle, Daniel Johnson, sautera en parachute. Le concepteur de cette émission est Stéphane La-

porte, également l'homme derrière l'émission *Les Couchés-tôt*, à Radio-Canada, et *La Fin du monde est à 7 heures*, la nouvelle émission de TQS avec Marc Labrèche.

Les séries les plus attendues sont *Paparazzi*, qui débute le 2 octobre et porte sur des photographes de presse peu scrupuleux, et *Divia*, sur le milieu de la mode, qui débute le 23 octobre. Cette série de 22 épisodes, coréalisée

par Jean-Claude Lord, pourrait annoncer une petite révolution dans le monde des séries: elle est tournée en mode vidéo numérique mais traitée ultérieurement sur pellicule. Ce procédé est beaucoup moins coûteux qu'un tournage en film et semble très efficace.

Le nouveau téléroman *Sauve qui peut*, avec la comédienne Marie-France Lambert, veut présenter un portrait de la vie des jeunes de 30 ans, tranche que les réseaux s'arrachent. Il débute le 1er octobre.

Le secteur de l'information de la chaîne est en pleine effervescence, avec la mise sur pied d'une chaîne continue de manchettes, qui débute le 8 septembre. L'ensemble du système de production des nouvelles a été, dans ce sillon, modernisé. De plus, avec la nouvelle crédibilité que lui apporte Simon Durivage, TVA est bien confiant de conserver son avance sur *Le Téléjournal* et Bernard Derome.

M. Durivage était manifestement nerveux, lundi soir, lorsqu'il a présenté son premier bulletin à TVA. Et l'entrevue qu'il a réalisée avec le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a été médiocre. Mais, n'en doutons point, le journaliste-présentateur trouvera assurément sa place très rapidement en donnant un ton nouveau à ce bulletin d'information.

J A Z Z

Double deuil

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

Le pianiste Tete Montoliu d'abord, le guitariste et chanteur Johnny Copeland ensuite... Coup sur coup le monde du jazz et l'univers du blues ont perdu deux de ces artistes qui travaillaient quotidiennement à perpétuer les mémoires musicales de Duke Ellington, Charlie



Johnny Copeland

Parker, Memphis Slim ou Professor Longhair. Hier, on apprenait la mort de Johnny Copeland. Il avait 57 ans. Les dernières années de son existence, cet homme originaire du Texas les aura passées à illustrer ce que «éthique du travail» signifie. Entre deux opérations au cœur, le compositeur de *Flyin' High* faisait du temps sur toutes les scènes. Les grandes et prestigieuses comme les petites et les plus misérables.

Il y avait en lui quelque chose comme la fibre militante. Pour Copeland, le blues était plus qu'une musique simplement dansante. C'était une culture. Celle du Sud évidemment. Celle surtout des petites gens. Son problème, si l'on peut dire, c'est qu'il se souvenait. Il se rappelait les blues, tous les blues, ceux de Lightnin' Hopkins comme ceux de Robert Pete Williams.

Après les incontournables années de galère, Copeland avait signé un contrat d'enregistrement mettons plus digne que d'autres. Depuis cinq ans, il faisait partie de la bande à Gitanes Jazz Productions que distribue la compagnie Verve.

C'est sur cette étiquette que l'on peut entendre l'un des meilleurs disques de blues des dernières années, soit *Flyin' High*. Accompanyé par le saxophoniste David Fathead Newman, le pianiste Doctor John, le saxophoniste alto Hank Crawford et cinq ou six autres gros calibres, Johnny Copeland, malgré la présence de la maladie en plein cœur, propose avec cet album une espèce de relais. Un truc propre à faire passer le blues des temps anciens à des temps plus actuels. Copeland, c'était le blues toujours au présent.

L'assurance

De ce côté-ci de l'Atlantique, l'art de Tete Montoliu nous est beaucoup moins familier que dans les vieux pays. Là-bas, le Catalan aveugle de naissance est considéré par plusieurs comme le meilleur pianiste européen. En tout cas, pour les géants comme Dexter Gordon, Jackie McLean, Ben Webster et d'autres qu'on oublie, Montoliu était comme une sorte d'assurance. En clair, pour les nommés, avoir le pianiste catalan à deux pas de soi signifiait: la musique sera bonne.

En particulier sur cet album réalisé il y a longtemps de cela. Lequel? Un Ben Webster. C'était sur étiquette espagnole Nessa. Le titre, on s'en souvient plus. Nom de Dieu! Mais on se souvient de cette pochette qui ne payait pas de mine et de cette musique qui n'avait que cela: du faciès, du sculpté. Du grand art.

Il y avait également celui en trio... Celui avec George Mraz et qui donc à la batterie? En tout cas, c'était sur Steeple Chase. C'était du piano grand de classe. Parce que le regretté, le très regretté Tete Montoliu était un virtuose de l'instrument. Il y avait en lui cette élégance, cette luminosité stylistique qui était comme une illustration d'un parcours très européen. Soit le conservatoire, autrement dit Brahms et consort, puis ensuite le jazz de Teddy Wilson à Tommy Flanagan en passant par Oscar Peterson et tous les marathoniens du piano.

Perdre Tete Montoliu, c'est perdre l'un de ces artistes qui permettent aux autres, ceux qui longent la Méditerranée lors de la saison des festivals, de paraître plus prodigieux qu'il ne sont. Tete Montoliu, c'était l'art du faire-valoir.

Au Festival aujourd'hui

TWILIGHT
OF THE ICE NYMPHS

De Guy Maddin (Canada). Aujourd'hui, 11h, Parisien 3; demain, 17h20, Parisien 3.



Pascale Bussièrès

Le Canadien Guy Maddin (*Careful*) s'est fait discret ces derniers temps. Depuis dix ans, ce plasticien du cinéma crée, en marge de l'industrie, une œuvre hybride, ambitieuse, déroutant croisement entre le baroque et le postmoderne, à l'abri des modes. *Twilight of the Ice Nymphs* s'inscrit en toute cohérence dans cet imaginaire marqué par l'esthétique des contes de fées. Maddin y raconte l'obsession d'un homme (Frank Gorshin) séduit par une nymphe (Pascale Bussièrès). Shelley Duvall et Alice Krige sont également de la distribution de ce film fascinant et déroutant, au récit coulé de légendes médiévales et de mythes grecs, aux décors féériques baignés par une lumière d'un soleil qui ne se couche jamais. Maddin est un fantasiste qui n'a pas peur d'aller jusqu'au bout. À cet égard, *Twilight of the Ice Nymphs* est sans doute l'un de ses plus beaux accomplissements.

Martin Bilodeau

A BROOKLYN
STATE OF MIND

De Frank Rainone (États-Unis). Aujourd'hui, 19h20, Parisien 2.

Un jeune Italo-Américain de Brooklyn (Vincent Spano), qui rêve d'une vie honnête, se laisse embobiner par un puissant caïd local (Danny Aiello). Avec ce chapelet de thèmes connus (la rédemption, la quête identitaire, l'état du bien et du mal, l'appartenance culturelle), Frank Rainone n'a guère renouvelé le genre. Aussi, les trous du scénario et les dialogues souvent lourds rendent difficile l'adhésion à cette histoire, pourtant peuplée de personnages crédibles et bien campés.

M. B.

WESTERN

De Manuel Poirier (France). Aujourd'hui, 15h50, Parisien 6; vendredi, 19h40, Parisien 6.

Ce road-movie français plein de charme fut couronné à Cannes du prix du jury. Le film d'amour et d'amitié donne la vedette au couple banal que forment un séducteur catalan et un petit Russe paumé, tous deux partis en quête de l'amour sur les routes de Bretagne. *Western* est l'occasion de petits portraits, d'incursions dans la France profonde, de dérives amoureuses droliques. C'est fin et sensible, trop long d'une demi-heure, mais on pardonne au film devant l'intelligence des dialogues et le talent des acteurs.

Odile Tremblay

tombée publicitaire : le vendredi 29 août

Ne manquez pas notre cahier spécial

LE DEVOIR

littéraire

publié le 6 septembre prochain!